

L'Écho de Saint-François

Halloween
En famille!
p.13

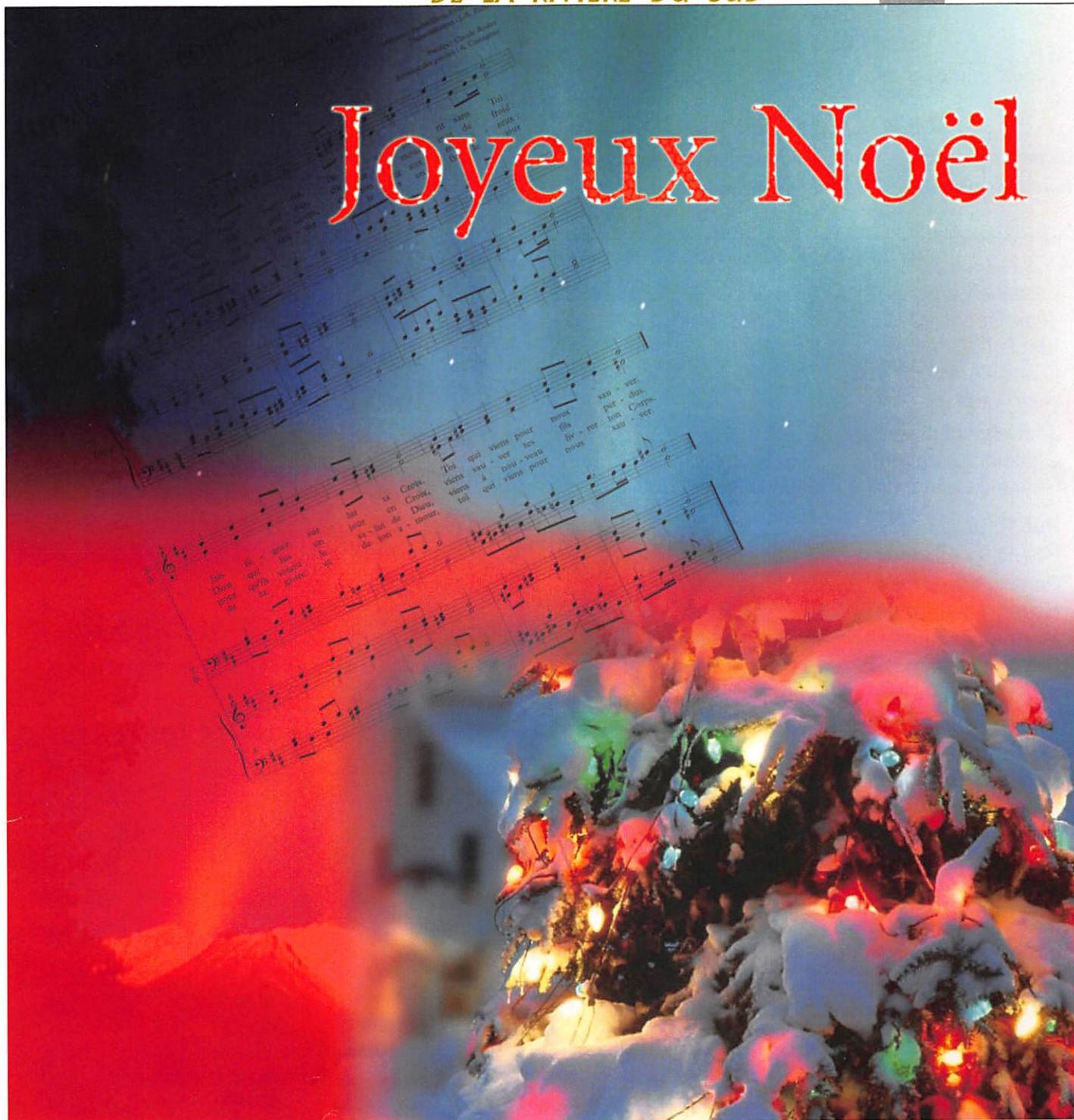


DÉCEMBRE 2006

DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD

VOL. 15 N° 1

Joyeux Noël



C.P. 128
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec)
G0R 3A0

Tél. et fax: 418 259-2177
courrier électronique: echosf@globetrotter.net

VEUILLEZ NOTER

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **13** de chaque mois.

ADMINISTRATEURS

| | | |
|-------------------|----------------|----------|
| Lorraine Lamonde | Présidente | 259-2433 |
| Jean Gendron | Vice-président | 259-2213 |
| Nicole L. Couture | Secrétaire | 259-7884 |
| Camille Laliberté | Trésorier | 259-2210 |

DIRECTEUR

| | |
|-------------------|----------|
| Jean-Yves Lamonde | 259-2433 |
| Christian Gendron | 259-7160 |
| Raynald Laflamme | 259-2659 |

Publicité

Raynald Laflamme

Petites annonces

Raynald Laflamme

Maquette et mise en page

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

Photos première page

Stéphanie Ringuet, Pierre Cauffopé, Raynald Laflamme

Traitement de l'information textuelle

Patricia Proulx

Abonnement

Jean Gendron

Recrutement et membership

Jean-Yves Lamonde

Impression

Les Impressions Credo, Saint-François

L'Écho de St-François est soutenu par le ministère de la Culture et des Communications du Québec

Les lettres et les articles doivent être dûment signés par leur auteur.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES

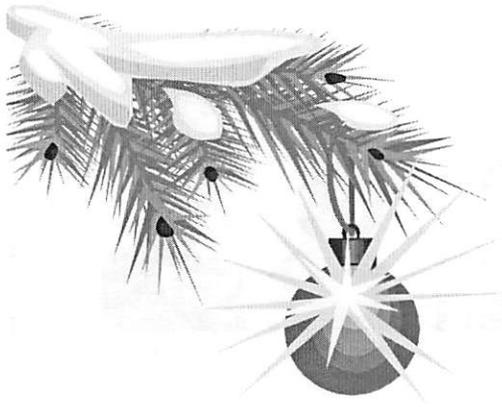
| | Coût mensuel | Coût annuel |
|-----------------------------------|----------------|-----------------|
| Carte d'affaires | 20,00\$ | 200,00\$ |
| 1/4 page | 30,00\$ | 300,00\$ |
| 1/2 page | 50,00\$ | 500,00\$ |
| 1 page | 90,00\$ | 900,00\$ |
| Bandeau 1 ^{re} | 95,00\$ | 950,00\$ |
| 1/2 bandeau 1^{re} | 55,00\$ | 550,00\$ |
| Petite annonce | 3,00\$ | |

ABONNEMENT

| | | |
|---------------------------------------------------|--------|---------|
| Extérieur | 4,00\$ | 35,00\$ |
| USA | 5,00\$ | 45,00\$ |
| Gratuit pour tous les résidents de Saint-François | | |

NOS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

| | |
|-----------------------------------|----------------|
| Ambulance..... | 911 |
| CLSC Antoine-Rivard | 248-2572 |
| Feu | 911 |
| Municipalité..... | 259-7228 |
| Centre anti-poison du Québec..... | 1-800-463-5060 |
| Tel-Jeunes | 1-800-263-2266 |



SOMMAIRE

| | |
|--------------------------------------------------------------------------|----------|
| Les activités de décembre du Cercle des Fermières..... | 4 |
| Dîner de Noël de l'Âge d'or..... | 4 |
| Le très populaire Bazar-bouffe..... | 5 |
| Portons le ruban blanc..... | 5 |
| Internet haute vitesse à Saint-François..... | 6 |
| Lettre ouverte d'un ex-conseiller municipal..... | 7 |
| Campagne Centraide 2006..... | 7 |
| Chronique les tiques et les puces..... | 8 |
| Norbert Morin sollicite un 2 ^e mandat..... | 9 |
| En réponse aux commentaires de nos étudiants..... | 10 |
| « Ensemble, on D-Tox »..... | 11 |
| Une étonnante collection..... | 12 |
| Noël d'antan à l'Islet..... | 12 |
| Il y avait du plaisir à faire peur..... | 13 |
| Aide mémoire pour la prévention de la grippe (influenza)..... | 14 |
| Le Guide Santé..... | 15 |
| Recette des Fermières: Bouchées croquantes festività..... | 16 |
| Tel-Écoute et les bienfaits de l'écoute active..... | 16 |
| 4 bougies pour les Tiques..... | 16 |
| Jeunes volontaires de Montmagny et de l'Islet..... | 17 |
| En cette période des fêtes, L'Ancre vous souligne... .. | 18 |
| 217 595\$ pour la mise en valeur des ressources du milieu forestier..... | 19 |
| Pensée positive..... | 23 |
| Jason Létouneau: 31 ^e rang mondial dans sa catégorie..... | 23 |
| Les petites annonces..... | 25 |
| L'Écho municipal..... | 14 pages |

Élu par acclamation

Par Raynald Laflamme

Ernest Lachance a été élu par acclamation au conseil municipal de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud au terme de la période de mise en candidature qui prenait fin le vendredi 10 novembre à 16h30. Il a été le seul à déposer sa déclaration de candidature au siège numéro. Il succède donc à Gaston Garant. Il s'agit d'une première expérience aux affaires municipales pour ce commerçant bien connu de la communauté sudfranciscoise.



L'ex-conseiller lève le voile

Dans une lettre ouverte que *L'Écho de Saint-François* publie dans la présente édition de décembre, l'ex-conseiller, Gaston Garant, lève le voile sur les motifs de sa démission. Il semble qu'il était en désaccord avec plusieurs décisions du conseil sans toutefois préciser lesquelles. Aussi, il pointe «des départements dans la municipalité qui ne fonctionnent pas», mais sans apporter autre éclairage. Il invite plutôt la population à suivre le déroulement des activités municipales de plus près.

À lire dans ces pages. ☉

En raison de la période des Fêtes, notez que la tombée du journal est devancée au vendredi 8 décembre. Merci de votre compréhension.



Vous êtes les bienvenus

Menus du jour
Commandes pour apporter
Réservation jusqu'à 50 personnes
Restaurant: 259-7704



Bière froide
Café
Essence

Dépanneur: 259-7515

Ouvert de 6h à 23h

Les activités de décembre du Cercle des Fermières

Le mercredi 13 décembre, se tiendra le souper des fêtes suivi de la réunion au local des Fermières. Le souper aura lieu à 18 heures. Si vous n'avez pas votre carte pour le souper de Noël, elles sont en vente au coût de 11,00\$. Communiquez avec Mireille Fournier au plus tard le 8 décembre, au 259-7526. Notre échange de cadeaux, cette année, c'est quelque chose qui a rapport à la cuisine, ce n'est pas obligatoire qu'il y ait un lien avec le thème de Noël, d'une valeur de 8,00\$ à 10,00\$. ☺

Joyeuses Fêtes à tous

Monique Fiset, vice-présidente
259-7645

Dîner de Noël de l'Âge d'or

Le dîner de Noël du Club Âge d'or de Saint-François aura lieu le mercredi 13 décembre 2006 au restaurant La Plage à 11h30. Le prix est de 8\$ pour les membres. Réservation avant le 10 décembre au 259-7866, 259-2433. ☺

On s'en occupe!

ASSURANCES AUTO, HABITATION, COMMERCIALE



Pierre Paré
COURTIER EN ASSURANCES DE DOMMAGES



Denise Prévost
SOUSCRIPTRICE



Bernard Giasson
COURTIER EN ASSURANCES DE DOMMAGE

PLACEMENTS ET SERVICES FINANCIERS



Réal Fontaine
CONSEILLER EN SECURITE FINANCIERE



Frédéric Picard
CONSEILLER EN SECURITE FINANCIERE



Bertrand Bélanger
CONSEILLER EN SECURITE FINANCIERE



Francis Fontaine
CONSEILLER EN SECURITE FINANCIERE

Un choix de confiance!

AFL
Groupe Financier
RÉSULTATS ASSURÉS

248-3358
234, boul. Taché Est, Montmagny



L'outil officiel des Canadiens depuis 1895

www.garant.com

Le très populaire Bazar-bouffe

par Raynald Laflamme

À cinq semaines de Noël, le Cercle de fermières de Saint-François offrait à la population son traditionnel et très populaire Bazar-bouffe.

Cette année plus de 500 items de nourriture, pâtisserie, charcuterie et pâtés à la viande, ont été préparés par près d'une vingtaine de fermières. Véritable aubaine avant les grands déboursés de la période des Fêtes, nombreux sont ceux qui viennent y garnir leur garde-manger.

Avec cette vente et la location de tables, les Fermières amassent près de 1200\$ servant au maintien de leurs activités.



Recrutement

Toutes celles, jeunes et moins jeunes, qui désirent devenir membre du Cercle de Saint-François ont jusqu'au 31 décembre pour le faire en contactant Mme Mireille Fournier au 259-7526. Ces personnes sont d'ailleurs invitées à la réunion du 13 décembre, histoire de mieux connaître le mouvement. ☺

Portons le ruban blanc



Saviez-vous que c'est le Parlement du Canada qui a institué, en 1991, le 6 décembre comme «Journée Nationale de Commémoration et d'Action contre la violence faite aux femmes» marquant les dix sept ans, en ce 6 décembre 2006, de la tuerie à l'école polytechnique de Montréal en 1989. Souvenons nous des quatorze jeunes femmes tuées parce qu'elles étaient des femmes. Cet anniversaire nous permet à tous et à toutes de réfléchir à la violence envers les femmes dans notre société. C'est un moment pour honorer la mémoire

des femmes disparues trop souvent nommé, par les médias, en terme de «drame familial»; la réalité parle plutôt de meurtre conjugal. La liste tenue, depuis 1989, par le Collectif masculin contre le sexisme s'allonge en inscrivant plus de 800 femmes et enfants tués par un conjoint, un ex-conjoint ou un homme avec qui les victimes étaient en relation. Soyons attentifs, attentives à la violence autour de nous; offrons notre accueil, notre écoute tout en faisant appel, au besoin, aux services et organismes en place dans nos milieux.

Le Centre-femmes la Jardilec, le Havre des femmes et L'AFEAS de Montmagny vous invitent à porter le ruban blanc comme fleur d'espoir et de solidarité pour contrer la violence sexiste par la dénonciation et les actions en vue d'y mettre fin. Le 6 décembre prochain, bénévoles et travailleuses de ces organismes distribueront les rubans blancs et réaliseront ces activités: Café-rencontre: «Quand on parle de relations amoureuses saines» au Centre-femmes La Jardilec à 13h30 en collaboration avec le Havre des femmes et Entraide au Masculin. L'AFEAS tiendra un kiosque d'information aux Galeries Montmagny de 9h à 21h. ☺

La Coop
Rivière-du-Sud

Besoin d'idées cadeaux !

Passez-nous voir à la Coop Rivière-du-Sud



De la part de la direction
et du personnel : Joyeux
temps des fêtes !

| | |
|--------------------|----------|
| Saint-François : | 259-7715 |
| Berthier-sur-Mer : | 259-7718 |
| La Durantaye : | 884-2802 |

Certificats cadeaux
disponibles

CO-OP

Internet haute vitesse à Saint-François

Une personne sur vingt n'y a pas encore accès

95% des gens sur le territoire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud ont accès à internet haute vitesse. Malheureusement, il y a un 5% qui ne peut pas l'avoir pour l'instant et c'est comme ça dans à peu près toutes les municipalités qui composent la MRC de Montmagny.

Telus a été avisé de la situation. Ils sont peinés mais pour l'instant jusqu'au 30 novembre 2006, ils mettent l'emphase sur le 95% desservi. Après quoi, ils vont examiner la possibilité de desservir le 5% qui ne l'est pas.

Afin d'avoir un meilleur impact sur Telus, je demanderais à tous ceux et celles qui ne peuvent avoir Internet haute vitesse, d'appeler au bureau municipal (259-7228) et de laisser vos coordonnées. Les noms seront recueillis et envoyés à la MRC de Montmagny et à Telus. En procédant ainsi, on va forcer Telus à étudier le dossier de plus près.

Ce n'est pas garanti de succès mais comme on dit si on n'essaie pas, c'est sûr que vos chances d'être desservis n'augmenteront pas. ☺

Yves Laflamme, dir. général

Votre centre autorisé de recyclage d'autos de la région



Permis S.A.A.Q.: 60666



NEUFS ET USAGÉS
USAGÉS à partir de 25\$

Service professionnel

- Mécanique
- Carrosserie
- Achat et vente d'autos
- Pièces usagées
- Remorquage

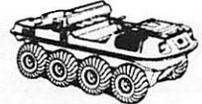
GARAGE
SAMSON

873, Rang Nord
St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
GOR 4B0

TÉL.: 418•248•1422 FAX.: 418•248•7074

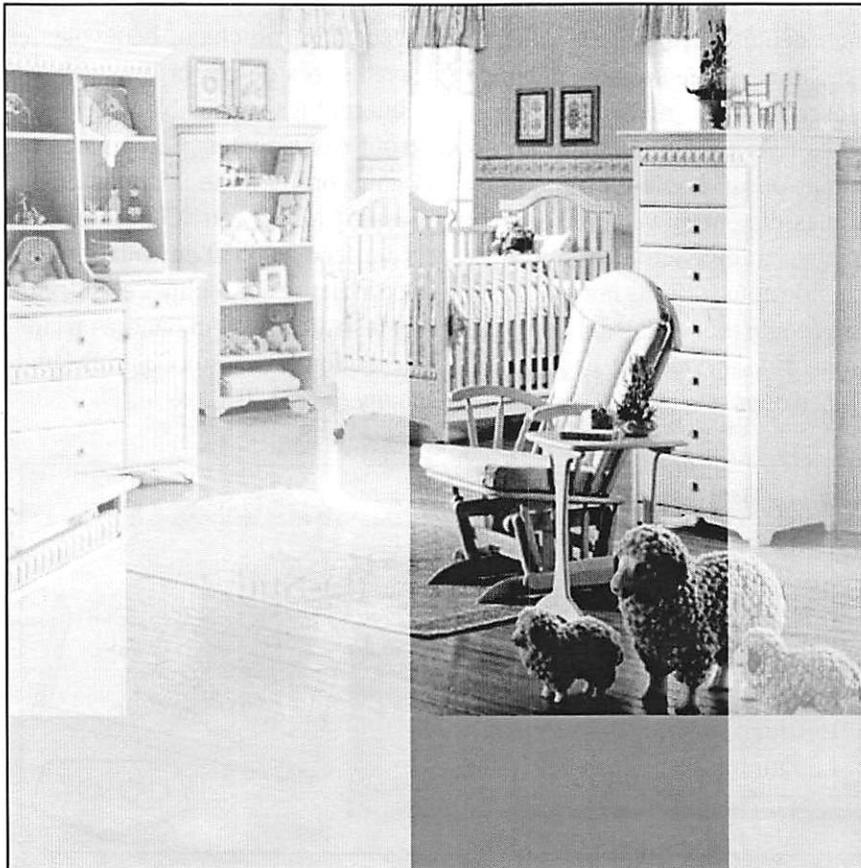
@: ggbsamson@globetrotter.net

Visitez notre site web: GGBSAMSON.COM



Auto PLACE
MAÎTRE MÉCANICIEN

Carmel
Gilbert
Brigitte
Samson
Propriétaires.



MORIGEAU-LÉPINE

25, rue de L'Étang, Saint-François (Québec) GOR 2G0
Tél.: (418) 259-7721 Fax: (418) 259-7725

Lettre ouverte d'un ex-conseiller municipal

St-François de la Rivière du Sud le 11 novembre 2006

Bonjour! Je crois que le moment est venu d'éclaircir les faits suite à ma décision de quitter le conseil municipal de St-François.

Les raisons que je tiens à préciser à la population de St-François sont valables et importantes. Je ne me sentais plus capable de me mettre la tête dans le sable, de faire comme si j'acceptais toutes les décisions qui se prenaient pour lesquelles j'étais le plus souvent en désaccord.

Je sais très bien qu'il y a des départements dans la municipalité qui ne fonctionnent pas convenablement et qui nous amènent dans le «rouge» année après année. Quelqu'un qui s'ouvre les yeux s'en aperçoit rapidement. Lorsque j'exprimais mon désaccord, on me faisait voir que j'agissais peut-être par jalousie.

Le but de cette lettre est de vous sensibiliser. J'invite la population de St-François à suivre le déroulement des activités municipales de plus près. Étant donné que l'on se fait dire que tout va bien, j'ai beaucoup de réserve à ce sujet. La prochaine séance du conseil municipal aura lieu le 4 décembre 2006 et se déroule à tous les premiers lundi de chaque mois.

En terminant, si vous avez à cœur le bon fonctionnement et le développement de notre municipalité, exprimez-vous chers citoyens et assurez-vous que vos contributions municipales soient bien gérées. Ceci dans l'intérêt de tous les citoyens. Pensons à l'avenir pour les générations qui nous suivent. Sincèrement! ☺

Gaston Garant
Ex-conseiller municipal au siège n° 5

Campagne Centraide 2006

Pour une 51^e année, la campagne Centraide se met en branle dans notre région. Pourquoi? Parce qu'en 2006, 1 personne sur 4 de notre communauté lutte toujours pour répondre à ses besoins de base. Centraide appuie 7 oeuvres de bienfaisance dans la MRC de Montmagny. Ces oeuvres, supportées par Centraide, sont elles-mêmes composées de milliers de bénévoles qui donnent leur temps et leur enthousiasme afin de soutenir ces personnes en difficulté et d'apporter des solutions concrètes au problème de la pauvreté.

La campagne de financement 2005 a permis de distribuer la somme de 32 100\$ à 7 organismes vitaux sur le territoire. Nous espérons que celle de 2006 sera tout aussi profitable.

Afin d'atteindre notre but, nous avons besoin de votre générosité. C'est donc au nom des membres bénévoles que je vous sollicite à donner à Centraide Portage Taché afin de soutenir les oeuvres de bienfaisance de la MRC de Montmagny. Vous pouvez envoyer vos dons à: CENTRAIDE PASCAL TACHÉ, 100, 4^e Avenue, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0 ou au bureau municipal [534, ch. St-François Ouest, St-François (Québec) G0R 3A0] qui se chargera de les envoyer. ☺

Source : Sylvain Roy, dir. général

Vous avez entre 16 et 35 ans?
Vous résidez sur le territoire de la MRC de Montmagny?

Ceci est pour vous!

CONCOURS
10^e anniversaire

CARREFOUR
jeunesse-emploi
de la MRC de Montmagny

À gagner :
1 Ipod Nano noir 4 GB
d'une valeur de **229\$**

Découvrez sur Internet
nos services et courez la chance
de gagner un Ipod !!!

www.cjemontmagny.com

Ou complétez le bulletin de participation. Règlements disponibles sur notre site web ou au Carrefour jeunesse-emploi.

Nom : _____ Question mathématique : $(5+2-1) \times (4+2) =$

Adresse : _____

Municipalité : _____ Les bulletins de participation doivent être postés
au plus tard le 28 février 2007.

Code postal : _____

Téléphone : _____

Âge : _____

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE LA MRC DE MONTMAGNY
à l'occasion du 10^e anniversaire
65, avenue de la Gare, Montmagny (Québec) G5V 2J1

Montmagny Volkswagen
VENTEMTYVW@GLOBETROTTER.NET

JACQUES DUMONT
DIRECTEUR DES VENTES

VENTE - OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI
9 HEURES À 21 HEURES



MONTMAGNYVW.COM

160, boul. TACHÉ OUEST, MONTMAGNY (QUÉBEC) G5V 3A5
Tél. : 418 • 248 • 0057 Fax: 418 • 248 • 2959

Chronique les tiques et les puces

Le Web a 15 ans!

par François Faguy
francois.faguy@caramail.com

En 1991, Tim Berners-Lee, un informaticien à l'emploi du Centre Européen de Recherche Nucléaire (CERN) a lancé le premier site Web (<http://info.cern.ch>) et le premier navigateur. Depuis, le nombre de sites Web est passé de 26 en novembre 1992 à plus de 200 en novembre 1993 pour atteindre plus de 11,5 milliards de pages en 2005. La popularité du Web s'explique en partie par son accessibilité: il est très facile d'y publier documents et images. Mais c'est la facilité avec laquelle on associe un document à un autre à l'aide d'un hyperlien qui en a fait son succès phénoménal.

Par exemple, en lisant un document portant sur la maladie d'Alzheimer, un hyperlien me conduit à un article sur la mémoire où un autre hyperlien me propose un article sur le cerveau dans lequel un hyperlien me dirige vers une étude sur les processus intellectuels de la création artistique. Ce cheminement correspond exactement à la façon dont naissent les grandes idées, les œuvres d'art et les inventions.

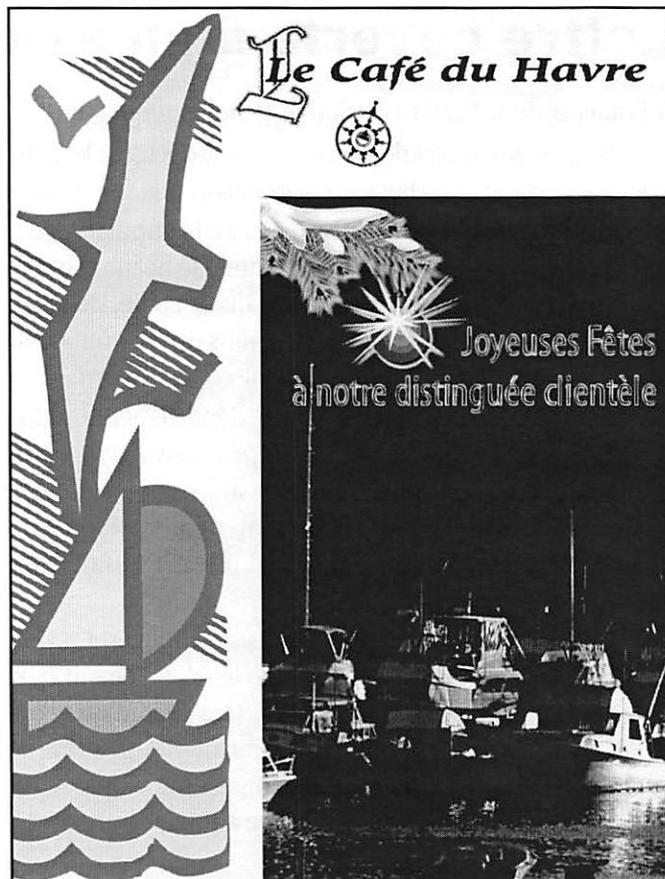
La création du Web en est le meilleur exemple. L'histoire commence en 1945, quand Vannevar Bush, un conseiller scientifique du président Roosevelt, publie un article intitulé « As We May Think » dans le magazine Atlantic Monthly (<http://www.theatlantic.com/doc/print/194507/bush>). Il y décrit un appareil, qu'il nomme « Memex », qui permet de créer des liens entre les pages d'une bibliothèque de microfilms. Cet article a inspiré deux chercheurs des années soixante : l'inventeur de la souris Douglas Englebart qui a développé un système d'entreposage de documents électroniques et Ted Nelson l'inventeur du mot hyperlien et directeur du projet Xanadu (<http://xanadu.com>). Au début des années soixante-dix, Bob Kahn et Vint Cerf développent le protocole de communication TCP/IP utilisé pour transporter l'information sur l'Internet.

Au cours des années quatre-vingt, Tim Berners-Lee s'intéresse à Internet comme outil pour partager et diffuser les connaissances. En 1990, il développe le premier serveur Web et le premier navigateur en s'inspirant des travaux de Douglas Englebart et de Ted Nelson sur les hyperliens ainsi que de l'ouverture et de la simplicité du protocole de communication TCP/IP. Depuis, les améliorations se succèdent à une vitesse fulgurante.

Tim Berners-Lee a tellement bien réussi à calquer le processus d'acquisition et de transmission des connaissances et il a si bien réussi à conserver la simplicité de son invention que le Web a très rapidement intégré une quantité effarante d'informations. Après seulement quinze ans, l'impact du Web sur la diffusion de la culture, des arts, des connaissances scientifiques, des idées et sur le développement de l'humanité est probablement déjà plus important que l'impact de l'invention de l'imprimerie il y a 500 ans. Songez que toute cette information circule à la vitesse de la lumière sur toute la planète! Imaginons le 500^e anniversaire...

Je vous invite à lire les numéros précédents sur mon site Web à l'adresse <http://pages.globetrotter.net/ffaguy> et à me faire parvenir vos commentaires à francois.faguy@caramail.com ou au (418)247-5104.

Tous droits réservés, © 2006, François Faguy.



FERME HORTICOLE

Lajoie



Conception, réalisation
et entretien paysager
Centre-jardin
Producteur de vivaces
et d'annuelles



330, boul. Saint-Vallier
Saint-Vallier (Québec) G0R 4J0
Tél.: (418) 884-3124

Norbert Morin sollicite un 2^e mandat



C'est avec beaucoup d'émotions, devant plus de 300 militants et militantes, que Norbert Morin a pris la parole après que le président d'élection ait confirmé qu'il était nommé candidat officiel du Parti libéral du Québec dans Montmagny-L'Islet pour la prochaine élection générale.

Lors de cette activité, ses collègues M. Yvon Vallières, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Mme Carole Thériège, ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine et M. Claude Béchard, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, ont échangé avec les militants et militantes des réalisations du gouvernement et de l'engagement de M. Norbert Morin à l'Assemblée nationale du Québec et au sein de la grande famille libérale.

De son côté, M. Norbert Morin a tenu à rappeler que «j'ai eu le plaisir de rencontrer des centaines de citoyens

et citoyennes de Montmagny-L'Islet. Vous m'avez grandement aidé à bien cerner les besoins du comté afin que je puisse les transmettre haut et fort à mon gouvernement. Vos suggestions et commentaires pertinents m'ont permis non seulement de travailler des dossiers majeurs mais aussi de les régler, ce qui a fait avancer Montmagny-L'Islet à plusieurs niveaux.»

Le député et candidat officiel en a profité pour présenter un bilan des plus positifs de ses réalisations dans Montmagny-L'Islet depuis son élection en avril 2003. Ce sont plus de 142 millions de dollars qui ont été injectés dans le comté avec l'aide de notre gouvernement et de notre chef Jean Charest.

Il a tenu à rappeler qu'«ensemble, avec les promoteurs, les élus municipaux et les intervenants socio-économiques, nous avons réussi grâce au partenariat et à la confiance mutuelle. Ensemble, avec mes collègues ministres, nous

avons réussi grâce à leur écoute et à leur sens des régions. Ensemble, avec notre premier ministre, Jean Charest, nous avons réussi grâce à son ouverture et à son engagement pour les comtés ruraux.»

M. Norbert Morin a pris l'engagement ferme, auprès de ses militants et militantes et de tous ses électeurs et électrices, qu'il travaillera avec la même passion et la même détermination pour la réussite des projets structurants du milieu.

«Preuves à l'appui, M. Norbert Morin a tenu parole depuis avril 2003. Il faut donc unir nos forces pour que le comté de Montmagny-L'Islet puisse continuer à briller parmi les meilleurs avec Norbert Morin» de conclure le président de l'association du Parti libéral du Québec dans Montmagny-L'Islet, M. Yvan Godbout.

Source : Karine White, Parti libéral du Québec

À Noël... pensez *Salon Reflet Beauté* pour vos cadeaux

Offrez la détente et gâtez les gens que vous aimez...
Pourquoi pas un CERTIFICAT CADEAU PERSONNALISÉ ou un PASSEPORT DÉTENTE.



- * MASSAGE DU DOS
 - * SÉANCE DE PRESSOTHÉRAPIE
 - * BALNÉOTHÉRAPIE
 - * SÉANCE DE VIBRO-SALINA
 - * SOIN DES MAINS À LA PARAPHINE
 - * MASSAGE DE LA TÊTE
 - * CATAPLASME ANTIDOULEUR POUR LE DOS
 - * SHAMPOING ET COUPE OU MISE EN PLIS
 - * MAQUILLAGE
- 4 SOINS DE VOTRE CHOIX
POUR 50\$, TAXES INCLUSES

COMMANDES TÉLÉPHONIQUES ACCEPTÉES 243-3376
OU PASSEZ NOUS VOIR AU 133, PRINCIPALE, SAINT-RAPHAËL

En réponse aux commentaires de nos étudiants

La Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Sud vous remercie d'avoir participé en si grand nombre au Programme de bourses d'études des caisses Desjardins des MRC de Montmagny et de L'Islet. Nous avons eu, au total, 72 participants.

Le vendredi 20 octobre 2006, la caisse a attribué 3 bourses de 500\$ au niveau universitaire et 6 bourses de 250\$ au niveau collégial et formation professionnelle, pour un total de 3 000\$. Il nous fait plaisir de vous annoncer les heureux gagnants:

| Niveau collégial & formation professionnelle | Niveau universitaire |
|----------------------------------------------|--------------------------|
| . Étienne Bouchard | . Marie-Pascale Beaumont |
| . Jean-François Marquis | . Éric Tanguay |
| . Laurence Bombardier-Cauffopé | . Guillaume Tourangeau |
| . Samuel Létourneau | |
| . Maxime Roy | |
| . Philippe Simard | |

À la suite des commentaires que vous nous avez fait part sur vos formulaires de participation, nous désirons répondre à vos demandes.

- Vous nous avez suggéré d'augmenter le montant des bourses, et bien, bonne nouvelle, pour l'année 2007, la Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Sud vous annonce que le montant sera augmenté à 4 000\$ au prochain Programme de bourses d'études en octobre 2007.

- Que la distribution des bourses soit faite de façon équitable, que ce soit pour le siège social à St-François et le centre de services St-Pierre. Fait à souligner : Les statistiques des tirages des dernières années nous démontrent une égalité dans la provenance des gagnants. Nous tenons à vous rappeler que nous formons une seule et unique caisse. C'est ce qui fait notre force.

- Les frais d'utilisation des services sont offerts avec un rabais de 4\$ pour tous les étudiants de 18 à 25 ans inclusivement. En exemple : Si vous avez effectué des transactions pour le mois pour 7\$ de frais, la caisse vous défraie 4\$ et vous avez seulement que 3\$ à payer. Au niveau financement, en tout temps, nous sommes à l'écoute de vos besoins, nous vous offrons la marge de crédit Avantage étudiant pour répondre à vos attentes.

- Pour ce qui est des heures d'ouverture, nous avons prolongé celles-ci suite à une étude d'achalandage et de besoins des membres. En tout temps, vous pouvez communiquer avec nous par téléphone en nous laissant vos coordonnées sur boîte vocale afin que nous puissions vous rejoindre. La caisse a également son propre site internet au www.desjardins.com dans « Trouver une caisse ». Vous pouvez ainsi nous écrire et consulter toutes les informations relatives à la caisse et les nouvelles de celle-ci. Nous vous incitons à le visiter et à nous faire part de vos commentaires.

Suite à la page 11

Weed Man®

FAITES CONFIANCE AUX PROFESSIONNELS

ENTRETIEN DE PELOUSE
ESTIMATION GRATUITE

256, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
SAINT-FRANÇOIS, QC G0R 3A0

TÉL.: 418 259-7700
SANS FRAIS: 1 800 463-4877





Produits Métalliques Roy inc.

52, boul. Morigeau
Saint-François, Montmagny, QC G0R 3A0

TÉL.: 418 259-2711
FAX: 418 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE



Boulet

Encans Boulet inc.

Alfred Boulet
564, chemin Rivière-Sud
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0

Tél.: (418) 259-7086
Fax: (418) 259-2610
www.encansboulet.com

Achat et vente de ferme

« Ensemble, on D-Tox »

Monsieur Denis Hudon, vice-président du Conseil d'Administration d'Action Jeunesse Côte-Sud, est heureux de diffuser le bilan de la première année du projet « Ensemble, on D-Tox » ainsi que le plan d'action pour l'année en cours. De plus, nous sommes très fiers de procéder au lancement du logo du projet. Il a été réalisé conjointement par une élève de

En réponse...

- Vous savez aussi que le Service de gestion Desjardins des prêts étudiants (SGDPE) vous offre les renseignements pour toute interrogation concernant votre aide financière en communiquant au 1-866-388-3373.

- Pour conclure, n'hésitez pas à communiquer avec nous afin de vérifier les taux sur les prêts études. Vous bénéficiez de taux avantageux, et très concurrentiels; soyez-en assurés.

- Voici les noms de nos responsables à la caisse de notre clientèle étudiante: Mme Fabienne Garant pour le siège social à St-François et Mme Lise Nadeau pour le centre de services St-Pierre. ☉

l'école secondaire Louis-Jacques-Casault et une élève de l'école secondaire St-Paul. Ce logo est le résultat d'un concours lancé dans chacune des deux écoles de la MRC.

« Ensemble, on D-Tox » est un projet actif dans la MRC de Montmagny depuis maintenant un an. Il vise à prévenir la consommation abusive de drogues chez les jeunes de 12 à 17 ans. Il est réalisé par l'organisme Action Jeunesse Côte-Sud et est financé en majeure partie par la Stratégie antidrogue et substances contrôlées - Fonds des initiatives communautaires de Santé Canada.

Au cours de sa première année, le projet a permis de mettre en œuvre des actions qui touchent autant les jeunes, les parents et la communauté. À titre d'exemples, des ateliers de prévention ont été réalisés auprès d'environ 1200 jeunes, des rencontres d'information ont permis de rejoindre 78 parents et près de 35 000 napperons ont été diffusés dans plusieurs restaurants de la région. En outre, environ 50 partenaires ont été impliqués de près ou de loin au sein du projet. Ainsi, la première année du projet démontre une ouverture et une

implication de tous les milieux face au projet, ce qui justifie la reprise de ces mêmes activités pour l'année en cours.

La présente année du projet est principalement marquée par l'arrivée de Madame Priscilla Simard, travailleuse de milieu. Madame Simard est présente dans les milieux de vie des jeunes que ce soit le jour, les soirs ou les fins de semaine afin de mobiliser les jeunes dans des projets et de les référer vers des ressources au besoin. De plus, cette année, le projet favorisera l'implication des jeunes dans la prévention des drogues par un comité au sein des écoles secondaires. D'autres activités ponctuelles seront aussi réalisées. Bref, « Ensemble, on D-Tox » désire continuer de favoriser l'implication de tous dans la prévention de la consommation abusive de drogues. La prévention des drogues... faites partie de l'action!

**Source: Cathy Hudon,
coordonnatrice du projet**

Êtes-vous prêts pour juin 2007?



Vos chèques auront bientôt une toute nouvelle image !

À compter de juin 2007, tous les chèques canadiens devront répondre aux nouvelles spécifications de l'Association canadienne des paiements (ACP). **ÊTES-VOUS PRÊTS À FAIRE FACE À TOUS CES CHANGEMENTS?** Aux Impressions Credo, nous sommes prêts et nous vous offrons une gamme de services sur mesure pour la conception et l'impression de vos nouveaux chèques et autres formulaires d'affaires.



1010, rue Renault
Saint-Jean-Chrysostome
(Québec) G6Z 2Y8

11, chemin Saint-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0



Tél. : 418 839-7207 • Téléc. : 418 839-1665

Sans frais : 1 888 839-7207 • Courriel : imp.credo@qc.aira.com

Informez-vous : cheque.credo@qc.aira.com



Une étonnante collection

par Raynald Laflamme

Les nombreux visiteurs du Bazar-bouffe ont pu admirer et même se procurer quelques pièces de l'impressionnante collection de papillons de M. Éric Laflamme. Cette passion pour les papillons a débuté il y a près de cinq ans comme activité familiale. Amoureux de loisir, de plein air et de chasse, Éric a fait découvrir à ses filles le plaisir de pister les papillons du Québec dans la nature de Saint-François et des environs. Il est étonnant de voir que la nature qui nous entoure recèle des papillons aux couleurs étonnantes. Au fil des ans, sa collection s'est enrichie de pièces venant d'autres pays. Aujourd'hui,

sa passion a débouché sur l'élevage de cocons. Les pièces exhibées au Bazar-bouffe se présentaient chacune dans un cadre magnifiquement confectionné par Éric: un produit typiquement sudfranciscois. Ici, ses filles Myriam et Geneviève présentent leur papillon favori. Nul doute, il s'agissait de l'une des belles découvertes du dernier Bazar-bouffe. ☉

Noël d'antan à l'Islet

Entourés de plusieurs artisans, les hôtes de la Maison Guyon et de la Maison Dion vous ouvrent leurs portes les 2 et 3 décembre. En plus d'une très belle exposition de jouets anciens vous aurez grand plaisir à découvrir une multitude de présents originaux. Vous pourrez aussi choisir de jaser avec les artisans autour du sapin ou d'écouter un conte de Noël du Raton Liseur.

La Maison Dion rendra un hommage particulier à Alice Walsh, une grande créatrice qui fût la première à ouvrir sa maison pour donner un air de fête au village. Il y aura une exposition de ses œuvres dont une tapisserie haute lisse de grande valeur : qui sait, vous verrez peut-être « Le Petit Prince » derrière son baobab. C'est dans cet esprit qu'Andrée Pelletier et Suzanne Caron veulent vous accueillir !

Leur belle complicité sème de la magie dans l'air entre ces vieux murs ornés pour les festivités. Si vous rêvez d'un avant goût des Fêtes, ça vaut le détour... du 38 au 176 des Pionniers est à l'Islet-sur-Mer.

Pour vous informer ou réserver une place pour le conte : (418)247-5104 ou (418)247-3539. ☉



Pour mieux vous servir, nous sommes ouverts du lundi au vendredi de 8h à 17h

Crnebec
Décor

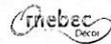
une division de



TERRASSEMENTS
Joncas
& Frères inc.

TOUJOURS LA MÊME ÉQUIPE À VOTRE DISPOSITION POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS

Afin de compléter votre aménagement paysager



est présentement en

période de liquidation finale.

40% et plus sur toute la marchandise.

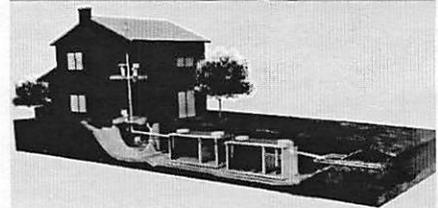
Venez nous voir!

Près de la sortie 369
de l'autoroute 20

115, rue Principale • St-Pierre
tél.: 241-5242 / 248-2585
fax: 241-5248 / 248-8387

www.joncasfreres.com
no de license RBQ: 2552 189929

BIONEST
Incorporé à l'environnement



Spécialiste en:

- ✓excavation ✓ terrassement
- ✓ marteau hydraulique ✓ niveau au laser
- ✓ vente et installation de fosses septiques et champs d'épuration

De plus, nous avons un choix varié de matériel naturel, tamisé et concassé

- ✓ TERRE NOIRE ✓ SABLE ET GRAVIER ✓ PIERRE

Il y avait du plaisir à faire peur...



La famille de Suzie Godbout a remporté le 1^{er} Frank d'Horreur au concours de l'effroyable maison.

C'était le 4 novembre dernier que se déroulait le Party d'Halloween à Saint-François. Les Loisirs Saint-François ont ainsi accueilli quelque 250 personnes au Centre des Loisirs. Pour l'occasion, les gens sur place avaient revêtu des costumes tous plus impressionnants les uns que les autres. L'animation était alors assurée par le groupe Released, qui a su nous tenir en haleine du début à la fin



La belle et la bête ont remporté ex-aquo le 1er prix du meilleur costume. Il s'agit de Jean-François Paré et de Jean Martineau.

avec ses rythmes endiablés. Bravo aux gars de Released !

Également, Les Loisirs avait lancé le concours de l'effroyable maison qui visait à encourager les gens à décorer leur demeure pour la fête de l'Halloween. La troisième position a été remportée par Marie-Claire Gendron, demeurant au 44, ch. de la Rivière-du-Sud. La seconde position est revenue à Roger Pellerin, résidant au 8, 2^e rue Est. Finalement, la pôle position a été remportée par Suzie Godbout qui avait fait du 1266, ch. Saint-François Ouest, une véritable œuvre d'art de l'Halloween... Félicitations à toute la famille ! C'est ainsi que Le Frank d'Horreur et un montant de 100\$ a été remis à la gagnante.

Lors de la soirée, Les Loisirs avait en outre organisé le Concours du meilleur costume d'Halloween. En troisième position, c'est le jeune Kevin Tremblay qui nous a étonné avec son costume d'infirmière. En deuxième position, soulignons les atours de Roger Pellerin, qui avait revêtu pour l'occasion un beau costume de coq. Finalement, deux lauréats ont remporté à égalité la première position du Concours. Il s'agit de Jean Martineau, qui portait un costume de monstre des plus audacieux et de Jean-François Paré, qui nous a surpris avec un corps de fée qui ne lui appartenait visiblement pas... Le montant de 100\$ a ainsi été divisé entre les deux gagnants. Beau travail messieurs !

Les Loisirs tiennent à remercier l'ensemble des précieux bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette fête. Population de Saint-François, l'Halloween sera de retour en force au Centre des Loisirs en 2007... ☺

Jean Normand
Vice-président
T.D.L.

Pierre Normand
Président
T.D.L.



En toute confiance

La Maison Funéraire Laurent Normand

Salon funéraire: 1, 1^{er} rue Ouest • Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
Adm: 116, ave Sainte-Julie • Montmagny

Tél.: 248-0545 • Fax: 248-2621 • Sans frais: 1-888-248-0545 • Courriel: Inormand@globetrotter.net

GARANTIE NATIONALE

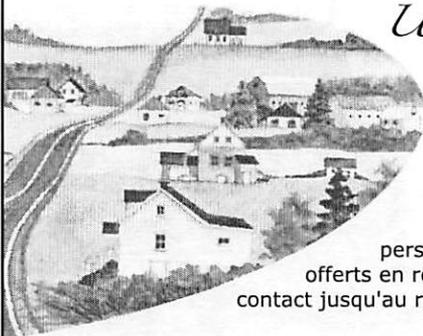


Fernand Langlois
Président

GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS

174, 4^e Rue, Montmagny (Québec) G5V 3L5
Tél.: (418) 248-5622 • Fax: (418) 248-7071

Promutuel Montmagny, un assureur au service des gens d'ici



Une équipe dynamique et professionnelle à l'image et à l'écoute des gens d'ici.

Des services personnalisés entièrement offerts en région, de tout premier contact jusqu'au règlement d'un sinistre



Richard Galibois, agent
259-7405

Assurance

habitation • automobile • commercial • agricole • vie

Aide mémoire pour la prévention de la grippe (influenza)

Vous pouvez vous aider à demeurer en santé et prévenir la transmission de l'influenza (grippe), qu'il s'agisse de l'influenza saisonnière qui revient chaque hiver ou d'une pandémie d'influenza.

Suivez ces simples mesures:

Faites-vous vacciner annuellement contre l'influenza

Les personnes de 60 ans et plus, les malades chroniques (et les personnes de leur entourage), les bébés de 6 à 23 mois (et les personnes de leur entourage) peuvent se faire vacciner gratuitement dans leur CLSC.

Lavez-vous souvent les mains!

Un lavage de 20 secondes à éliminer les bactéries et les virus. N'oubliez pas de vous laver les mains avant et après les repas, après être allé à la toilette, après avoir toussé ou éternué et après avoir touché des surfaces que d'autres personnes auraient pu contaminer.

Si vous toussiez ou éternuez, couvrez-vous le nez et la bouche!

Utilisez un mouchoir ou bien levez votre bras à la hauteur de votre visage et servez-vous de votre manche comme protection. Si vous utilisez un mouchoir, jetez-le dès que possible et lavez-vous les mains immédiatement.

Faites connaître ces mesures à d'autres

Assurez-vous que tout le monde dans votre foyer suit ces simples mesures. Si vous avez des enfants, donnez-leur le bon exemple. Apprenez-leur à compter jusqu'à 20 quand ils se lavent les mains et montrez-leur comment se couvrir la bouche et le nez quand ils toussent ou éternuent.

Gardez les surfaces communes propres

Les poignées de porte, les interrupteurs, les téléphones, les claviers et autres surfaces peuvent

être contaminés par toutes sortes de bactéries et de virus. Nettoyez et désinfectez régulièrement ces surfaces.

Si vous êtes malade, restez à la maison!

Si vous sortez alors que vous êtes malade, vous pouvez transmettre votre maladie à vos collègues, vos compagnons d'études, vos voisins ou d'autres personnes. Vous guéirez probablement plus lentement de l'influenza si vous n'êtes pas suffisamment reposé. Attendez que la fièvre soit passée et que votre toux s'améliore avant de sortir!

Pour de plus amples renseignements, consultez le site Web www.pandemiedinfluenza.gc.ca ou composez ce numéro sans frais : 1-800-454-8302

Mireille Gaudreau

Conseillère en communication

Centre de santé et de services sociaux de Montmagny-L'Islet

8sur8
Lacombinaison gagnante



Pensez-vous
qu'il existe des trucs
pour gagner ?

Faites le point sur vos habitudes de jeu.
Découvrez votre portrait de joueur en vous
procurant le dépliant 8/8 sur le site 8sur8.com.

Si le jeu n'est plus un divertissement...

1 866 SOS-JEUX
1 866 767-5389
JEU : AIDE ET RÉFÉRENCE

Un outil efficace maintenant accessible

Monsieur Norbert Morin, député de Montmagny-L'Islet se réjouit du lancement du Guide Santé. Cet outil, mis à la disposition de la population québécoise sur le Portail gouvernemental de services, dans Internet, fournit une information fiable sur différents sujets relatifs à la santé, afin de permettre aux personnes de mieux prendre en charge leur propre santé et celle de leurs proches.

«Le gouvernement du Québec pose ici un geste concret pour faciliter la vie des citoyennes et des citoyens du Québec en matière de santé et de bien-être», a indiqué M. Morin. «Le Guide Santé fournit des informations précises pour résoudre les problèmes de santé courants», a ajouté le député de Montmagny-L'Islet.

Dans une forme simple et attrayante, le Guide Santé présente des renseignements sur les problèmes courants de santé et les maladies les plus fréquentes. Il explique également en quoi consistent

les principales chirurgies d'un jour ainsi que les tests cliniques fréquemment demandés par les médecins. L'information regroupée dans le Guide Santé est en tout point conforme aux protocoles d'InfoSanté, un service qu'il vient d'ailleurs appuyer. Parce que la santé est aussi affaire de prévention, le Guide Santé prodigue un ensemble de conseils pratiques pour favoriser la santé et le bien-être, incluant des mesures efficaces pour faire de son domicile un lieu sécuritaire pour soi et les autres membres de la famille.

Cette initiative du gouvernement du Québec s'inscrit dans une démarche globale visant à soutenir une relation plus directe avec les citoyennes et les citoyens, dans l'esprit de la modernisation de l'État. Le député tient à rappeler qu'en consultant le guide, les gens trouveront des renseignements pertinents qui permettront de dissiper leurs inquiétudes et éviter des démarches inutiles, de nom-

breux problèmes de santé non urgents qui requièrent simplement quelques soins de base que l'on peut aisément assurer soi-même, au domicile. Cette ressource est disponible 24 heures par jour, 7 jours par semaine et offre une information juste, précise et fiable.

«Le Guide Santé cible directement les besoins exprimés par les citoyennes et les citoyens et il apporte une ressource supplémentaire pour répondre aux interrogations de la population», a conclu M. Morin.

Les personnes peuvent consulter le Guide Santé à l'adresse suivante:
www.guidesante.gouv.qc.ca

Source: Service de la recherche et des communications

Aile parlementaire libérale

Soirée de la St-Sylvestre

Le 31 décembre 2006, dans une ambiance de fête, à La Plage

Toute la Musique Que J'aime

Ballons, cotillons et quelques rigodons

Le repas sera servi de 18h à 20h.

Bar à salades, terrines maison et ses confits sucrés

Potage au gré du moment

Saumon en belle-vue

3 choix de plats principaux

servis par nos chefs

Surprise du Chef

Café, thé et infusion

Souper 50^{00\$} tout inclus

★ Programme de la soirée ★

Musicien claviériste cubain
" Luis Enrique Garcia Infante "

Animation Lumisonique

DJ

Soirée seulement 15^{00\$}



VERRE DE MOUSSEUX SUR LE COUP DE MINUIT

La Plage

Restauration • Hébergement • Réception

LES BRUNCHS DES FÊTES

25 DÉC. 31 DÉC. 1^{ER} JANVIER

195, boul. Blais Est • Berthier-sur-Mer

418-259-7514 1-866-559-7514

www.laplage.ca

C'est bon la vie!

Bouchées croquantes festivité

| | | |
|------------|------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|
| ½ tasse | de graisse |  |
| ¾ tasse | de sucre | |
| 1 | œuf | |
| ½ c. à thé | d'essence d'amende | |
| 1 tasse | de farine | |
| ½ c. à thé | de poudre à pâte | |
| ½ c. à thé | de sel | |
| 1 tasse | pépites de chocolat (mi-sucré) | |
| ¾ tasse | de noix de coco | |
| ¾ tasse | de cerise rouge (haché et égoutté) | |

Travailler ensemble la graisse et le sucre, incorporer l'œuf et l'essence d'amende. Mélanger les ingrédients secs. Ajouter les pépites de chocolat, noix de coco les cerises. Déposer sur une plaque de biscuit graissée à l'aide d'une cuillère à thé, cuire au four à 350° de 12 à 15 minutes. ☉

Tel-Écoute et les bienfaits de l'écoute active

Écouter activement quelqu'un c'est lui laisser le temps de se dire et lui refléter ses émotions. C'est accompagner la personne pour l'aider à voir plus clair dans sa situation. Écouter, ce n'est pas de chercher à répondre à l'autre, car on sait qu'il a en lui-même les réponses à ses propres questions. C'est refuser de penser à la place de l'autre, de lui donner des conseils et même de vouloir le comprendre.

Les bénévoles écoutants de Tel-Écoute sont disponibles pour vous écouter du lundi au vendredi de 18h à 4h du matin et les samedis et dimanches de midi à 4h du matin. ☉

Anonyme, confidentiel et gratuit

248-4445

598-3393

4 bougies pour les Tiques

Les Tiques et les Puces ont 4 ans. En effet, la chronique les Tiques et les Puces a été publiée pour la première fois en décembre 2002 par le journal *Le Hublot* de l'Islet. Depuis ce sont ajoutés: *L'Attisée* de Saint-Jean-Port-Joli, *le Cyri-Lien* de Saint-Cyrille, *La Ferrée-Pinguet* de Sainte-Louise et *l'Écho de Saint-François*. Tous les numéros précédents peuvent être consultés sur le site Web des Tiques et des Puces à l'adresse <http://pages.globetrotter.net/ffaguy>

L'auteur des Tiques et des Puces, François Faguy, est un conseiller en informatique bien connu sur la Côte du Sud ainsi qu'à Montréal et Québec où des grandes entreprises et des organismes gouvernementaux font appel à son expertise. ☉



Jean Morin

- Électronique industrielle
- Mécanique industrielle
- Contrôle et automatisation
- Service D'urgence 24 heures

171,4^e rue
Montmagny (Québec)
G5V 3L6

Tél.: (418) 248-0444
Fax: (418) 248-0395

Courriel: ms2controlemont@globetrotter.net

SERVICE D'URGENCE 24 HEURES SUR 7 JOURS

THÉBERGE AÉRATION



- AÉRATION
- TONTE DE PELOUSE
- DÉCHAUMAGE
- DIVERS PETITS TRAVAUX

INFORMATION

STÉPHANE: 259 • 2769 MARIO: 248 • 3498



nouvelle
GARANTIE
111 MAISONS
NEUVES
APCHQ

LES CONSTRUCTIONS JEAN BOUCHERÉ

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

Rénovation • Construction
Résidentielle • Commerciale

194, rue Principale -- Berthier-sur-Mer
Tél. et fax: 259-2628

Licence RBQ
8000-1316-58

MARTIN SIMARD
TRANSPORT INC.

- TRANSPORT GÉNÉRAL
- TRANSPORT GRAVIER & SABLE

275, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
SAINT-FRANÇOIS, QC G0R 3A0

Tél.: 418 259-7789
Ligne directe: 1 800 463-8744

Des projets reconnus!

Les membres du comité-conseil de Jeunes volontaires ont organisé, le 22 novembre dernier, un événement visant à souligner la présence de jeunes des MRC de Montmagny et de l'Islet dans le nouveau matériel promotionnel de cette mesure offerte par Emploi-Québec.

En effet, madame Marie-Hélène Raby, du groupe La Bûsqueda, et messieurs Raphaël Maltais et Félix Vigneault, du projet Une aventure de Marius la lame rouge, ont été retenus pour figurer dans la vidéo, dans la brochure et sur l'affiche conçues pour promouvoir les possibilités de Jeunes volontaires. Madame Marie-Claude Breton, agente d'aide à l'emploi au Centre local d'emploi de Montmagny et responsable de cette mesure, a également été retenue pour figurer dans les outils promotionnels, en raison de son fort engagement envers les jeunes participants du territoire.

Jeunes volontaires est une mesure d'emploi qui s'adresse aux jeunes de 16

à 29 ans qui éprouvent des difficultés à intégrer le marché du travail. Elle offre la possibilité d'acquérir des compétences tout en réalisant un projet conçu par les jeunes participants. Les projets élaborés et mis en oeuvre peuvent toucher plusieurs domaines : l'agriculture, les arts, la culture, les communications, l'environnement ou tout autre domaine d'activité! Les projets

Jeunes volontaires peuvent être mis sur pied par une personne seule ou par un groupe de 7 personnes et moins. Les jeunes participants obtiennent de l'aide et des conseils qui les préparent au marché du travail. Ils peuvent notamment acquérir des connaissances, développer leurs compétences, leur créativité et leur autonomie, établir des contacts professionnels et nouer des liens d'amitié. Jeunes volontaire permet donc de vivre une expérience des plus enrichissantes!

Tout au long de leur participation, les jeunes doivent consacrer au moins 20 heures par semaine à leur projet. Ils peuvent travailler moins de 20 heures par semaine ou poursuivre des études à temps partiel. Emploi-Québec accorde une allocation d'aide à l'emploi et un budget de fonctionnement pour les dépenses liées au projet. Il est également possible

d'obtenir le remboursement de certains frais de formation.

Les jeunes qui souhaitent participer doivent d'abord rencontrer une agente ou un agent d'aide à l'emploi à leur centre local d'emploi

pour discuter du projet. Si Jeunes volontaires répond vraiment à leurs besoins, ils obtiennent alors toutes les informations ainsi que les documents et l'aide nécessaire pour élaborer votre projet. Ensuite, il est nécessaire de bâtir une association avec un organisme du milieu qui possède de l'expérience en rapport avec le contenu du projet. Il peut s'agir d'un organisme à but non lucratif, d'une entreprise privée ou encore d'une travailleuse ou d'un travailleur autonome. Le projet est ensuite présenté devant un comité-conseil formé de bénévoles du milieu. L'organisme associé au projet accompagne le participant lors de cette présentation. Le comité-conseil analyse le projet et fait des recommandations à Emploi-Québec pour l'acceptation ou le refus du projet.

Depuis 3 ans, 60 jeunes ont participé à Jeunes volontaires sur les territoires de Montmagny et de l'Islet. Au total, ceux-ci ont réalisé 50 projets qui leur ont permis d'accroître leurs possibilités de rejoindre le marché du travail, tout en faisant profiter la communauté de leurs engagements. ☉

Source: Guillaume Paradis, Agent d'information - responsable des communications
Emploi-Québec Chaudière-Appalaches

Membres du comité-conseil
Jeunes volontaires
Marie-Claude Breton
France Marcoux
Michelle Caron
Chantal Jane Garant
Raynald Laflamme
France Marois
Suzanne Frigon
Stéphanie Charland
Chacun des membres siège à titre personnel.



Offrez-vous une maison adaptée à votre style de vie



- Dessins Drummond partenaire d'affaires
- Visitez notre site web: www.maisonlarrise.com
- Plus de 400 modèles à votre disposition

Maisons pré-usinées
240, des Ateliers R.B.Q.: 2634-7666-98
Montmagny
(418) 248-0401



BOUCHERIE
Richard Morin

602, chemin St-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0
Tél.: 259-7783

| | |
|----------------------|------------|
| Lundi-Mardi-Mercredi | 8h à 17h30 |
| Jeudi-Vendredi | 8h à 21h |
| Samedi | 8h à 17h |



SPÉCIAUX TOUTES LES SEMAINES

- service d'abattage • viande de choix
- produits maison • viandes marinées pour méchoui et BBQ

En cette période des fêtes, L'Ancre vous souligne...

L'importance de la famille!

La famille constitue la première société dans laquelle on évolue. Selon le stade de la vie auquel on est rendu, elle nous influence d'une façon différente dans nos relations. Enfant, adolescent, adulte ou aîné, personne ne peut nier son impact sur soi, peu importe la nature des liens que l'on a avec sa famille.

Pour l'enfant, la famille constitue le centre de sa vie. Il a tout d'abord besoin d'elle pour répondre à ses besoins de base (se nourrir, se vêtir, se loger, etc.). Cette dernière est aussi la source à laquelle il puisera pour répondre à ces besoins affectifs et de sécurité. La famille sert également de modèle, l'enfant y intégrera les valeurs, les idées, les préjugés, etc. qui y sont véhiculés.

En atteignant l'adolescence, le jeune tente plutôt de se détacher de sa famille afin de découvrir sa propre identité. Il cherchera chez les amis reconnaissance, valorisation, amour, etc. il repousse sa famille en second plan, mais lui demandera subtilement son approbation et son amour. Même si le rôle de la famille est plus caché, il n'en demeure pas moins important dans le développement de l'estime de soi du jeune.

À l'âge adulte, la famille prend tout un sens. Un questionnement se vit afin de déterminer notre désir ou non de fonder une famille. En devenant parent, de nouvelles responsabilités viennent apporter à la personne une satisfaction et un sentiment d'accomplissement particuliers.

À la quarantaine, c'est l'heure des réalisations, de bilans et des remises en question. La personne analyse sa vie et cherche les orientations qu'elle veut y donner. Elle a besoin de se réaliser professionnellement et dans ses relations avec les autres. La réalisation de soi comme parent devient secondaire.

Après la retraite, souvent la famille redevient un élément central de la vie. Au début de ce stade, la personne a besoin de se rendre utile et c'est souvent auprès de sa famille qu'elle désirera jouer ce rôle. Au fil des années, la santé physique n'étant plus ce qu'elle était, l'aîné craint parfois de déranger sa famille en y devenant plus dépendant. Il reste néanmoins qu'il en a besoin pour se sentir en sécurité et pour pouvoir aimer et être aimé.

Qu'elles soient bonnes ou mauvaises, fréquentes ou absentes, nos relations familiales influencent la personne que nous sommes ou ce que nous devenons. En cette période de l'année, il peut être intéressant de se demander quelle place occupe votre famille dans votre vie.

Est-ce que ces relations sont satisfaisantes pour vous? ☺

L'Ancre
Regroupement de parents et amis des personnes
atteintes de maladies mentales

227, Avenue Collin
Montmagny G5V 2S7
(418)248-0068



JOACHIM LAFERRIÈRE
ÉLECTRICIEN INC.
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

• Service de nacelle • Téléphonie résidentielle

4, 3^e avenue
Saint-Raphaël
GOR 4C0

TÉL.: 418 243-2074
FAX: 418 243-2157



EMBALLAGES

Emballage de protection



Frédéric Jean

Directeur général

25, de l'Étang, Saint-François
(Québec) GOR 2G0 Canada

fredjean@emballageslm.com
www.emballageslm.com

Tél.: (418) 259-7710 Fax: (418) 259-7013
Sans frais: 1 866 259-7710

Simone Simard, prop.
10, chemin des Prairies Est
Saint-François
(Québec) GOR 3A0

AUTOBUS

L.S.B.C. inc.
Tél.: (418) 259-7140
Fax: (418) 259-7140

217 595\$ pour la mise en valeur des ressources du milieu forestier

Le député de Montmagny-L'Islet et adjoint parlementaire au ministre des Ressources naturelles et de la Faune, M. Norbert Morin, est heureux d'annoncer une contribution de 217 595 \$ du gouvernement du Québec pour des investissements totalisant 281 637 \$.

Cette aide financière est versée dans le cadre du programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier, volet II, du ministère des Ressources naturelles et de la Faune. Il a pour objectif de contribuer au développement socioéconomique des régions et à la création d'emplois en favorisant la

réalisation d'activités en milieu forestier à des fins sylvicole, faunique, récréative, éducative ou environnementale.

À la suite de l'analyse des dossiers présentés cette année, trois projets ont été acceptés dans le comté de Montmagny-L'Islet.

MRC de Montmagny

Mise en valeur des sites naturels du Parc régional des Appalaches

Les municipalités de Lac-Frontière, Notre-Dame-du-Rosaire, Saint-Fabien-de-Panet, Saint-Just-de-Bretenières, Saint-Paul-de-Montminy, Sainte-Apolline-de-Patton et Sainte-Lucie-de-Beaugard bénéficieront d'investissements pour la mise en valeur de leurs sites naturels. En effet, un montant global de 140 858 \$ sera injecté au sein de ces 7 municipalités afin de consolider les aménagements de sentiers et les structures d'accueil pour la longue randonnée. Par ailleurs, cette contribution servira à offrir un milieu d'activités en forêt accueillant et sécurisant pour les visiteurs. Enfin, des aménagements pour l'omble de fontaine seront effectués pour mettre en valeur la ressource halieutique.

MRC de L'Islet

Projet de développement récréotouristique de Tourville

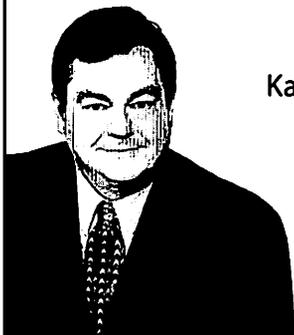
Des investissements de 60 869 \$ serviront à aménager des sentiers pédestres et de vélo, à procéder à des aménagements fauniques et à l'ensemencement d'ombles de fontaine.

Inventaire et évaluation de la biomasse de produits forestiers non ligneux en forêt publique et privée sur le territoire de la MRC de L'Islet

On procédera à la phase II de l'inventaire et de l'évaluation de la biomasse des produits forestiers non ligneux (PFNL) débuté en 2005. Les travaux se réaliseront dans les plantations de résineux matures, les régénérations de sapins baumiers, les peuplements à dominance résineuse et les alluvions de rivière, en forêt publique et privée de la MRC de L'Islet (Saint-Damase, Sainte-Félicité, Sainte-Perpétue et Tourville). Cette étude d'intérêt commercial sera réalisée dans la MRC de L'Islet afin de développer des activités économiques reliées principalement à la récolte ou la culture, la transformation et la commercialisation de ces produits. Par ailleurs, le CLD de la MRC de L'Islet procédera à l'évaluation du potentiel économique que ces produits représentent et les structures en place seront inventoriées afin d'assurer leur mise en valeur dans un contexte de développement durable. Le but visé par ces études est d'élargir les activités liées à la forêt et d'assurer des emplois valorisants. Le montant total accordé pour ce projet est de 15 868\$.

Depuis avril 2004, c'est la Conférence Régionale des Élus (CRÉ) qui est mandatée pour la réalisation des activités visant au maintien, à l'amélioration de la protection, à la mise en valeur et à la transformation des ressources du milieu forestier. Pour 2006-2007, 23 projets ont été financés dans la région de la Chaudière-Appalaches pour un investissement total de 1 197 119 \$ de la part du gouvernement du Québec. ☉

Source: Mireille Thibault, attachée politique
Député Norbert Morin - Montmagny-L'Islet



Paul Crête, député
Montmagny/L'Islet
Kamouraska/Rivière-du-Loup

66, rue du Palais de Justice
Montmagny (Qc) G5V 1P5

Tél.: 248-1211

OFFRE D'EMPLOI

Au Centre des loisirs de Berthier-sur-Mer

Description du poste
La personne est responsable du Centre des loisirs lors des heures d'ouverture: animation avec les jeunes, surveillance des infrastructures, dont la patinoire et entretien des lieux.

Aptitudes recherchées
Une personne dynamique qui aime travailler avec les jeunes, créative, responsable et majeure.

Contact
Anick Gauthier: 259-2339
Fax: 259-7399
courriel
berthiersurmer@globetrotter.net



Date du début d'embauche
20 décembre 06

Nombre d'heures / sem.
20 à 30 heures

Durée d'embauche
Jusqu'au printemps



Programmation Loisirs Hiver 2007

Bonjour à tous et à toutes,

Programmation et tarification

Badminton

18 semaines: 7 janvier au 29 avril 2007

Afin de favoriser l'accessibilité de cette activité à tous et à toutes, les Loisirs St-François vous présentent une nouvelle formule. Vous devez vous inscrire dans l'un des quatre groupes disponibles. Chaque groupe dispose d'une heure et 15 minutes de jeu par semaine.

Voici l'horaire de ces quatre groupes :

| | | |
|------------|----------|-----------------|
| Groupe A : | Mardi | 19 :45 à 21 :00 |
| Groupe B : | Mardi | 20 :00 à 21 :15 |
| Groupe C : | Mercredi | 19 :45 à 21 :00 |
| Groupe D : | Vendredi | 18 :00 à 19 :15 |

Compte tenu que chaque groupe peut accueillir un maximum de 8 personnes, le principe de premier arrivé, premier servi s'appliquera. Le timbre-date de Postes Canada fera office de la date de réception.

Tarification : 30\$ / personne

Danse Hip-Hop

10 semaines: 7 janvier au 4 mars 2007

Clientèle : 5 à 8 ans et 9 à 13 ans
 animateurs : Maxime Gourgues et Cynthia St-Laurent
 Lieu : Bar du Centre des Loisirs
 Horaire : Gr. A Mardi 18 :00 à 19 :00 (5 à 8 ans)
 Gr. B Mardi 19 :00 à 20 :00 (8 à 13 ans)

Début des cours : le mardi 9 janvier 2007

Durée des cours : 10 semaines

Tarification : 20\$

C'est avec grand enthousiasme que je vous présente votre programmation de Loisirs Hiver 2007 à Saint-François. Soucieux de répondre à vos besoins en matière d'activités de loisirs, Les Loisirs St-François vous propose plusieurs activités qui se dérouleront toutes dans le Centre des Loisirs.

Pour vous inscrire à l'une ou plusieurs de ces activités, vous devez remplir le formulaire d'inscription et le retourner au bureau municipal accompagné d'un chèque adressé au Loisirs St-François-de-Montmagny inc. au montant correspondant. Les tarifs indiqués incluent les taxes. Vos inscriptions vous seront confirmées par téléphone au maximum dans la semaine du 31 décembre 2006.

Bonne saison d'hiver et amusez-vous!

Jérôme Gagné, Tél. : 259-2371

Ligue de Hockey sur glace inter-municipale

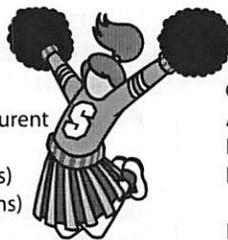
Tel que par les années passées, les jeunes de 8 à 14 ans de Saint-François auront la chance de jouer au hockey sur glace contre les villages de Berthier-sur mer, St-Vallier et Cap-St-Ignace. Cette ligue inter-municipale est strictement réservée aux jeunes qui n'évoluent pas déjà dans un circuit ou une ligue.

Ainsi, vous pouvez vous inscrire dans l'un des trois groupes suivants :

- GR. A : 5^e et 6^e année
- GR. B : 1^{re} et 2^e secondaire
- GR. C : 3^e et 4^e secondaire

Tarification : 5\$ pour la saison / par jeune

**** Des frais supplémentaires pourraient s'appliquer en cours de saison pour des parties à l'aréna. ****



Danse Cheerleading

10 semaines: 7 janvier au 4 mars 2007

Clientèle : 5 à 8 ans et 9 à 13 ans
 animateurs : Maxime Gourgues et Cynthia St-Laurent
 Lieu : Bar du Centre des Loisirs
 Horaire : Gr. A Jeudi 18 :00 à 19 :00 (5 à 8 ans)
 Gr. B Jeudi 19 :00 à 20 :00 (9 à 13 ans)

Début des cours : le jeudi 11 janvier 2007

Durée des cours : 10 semaines

Tarification : 20\$

Work-out musculaire

14 semaines: 7 janvier au 1er avril 2007

Mise en forme sur musique
 Entraînement musculaire et aérobic
 Clientèle : 16 ans et +
 Animatrice : À venir
 Horaire : Mardi 18 :30 à 19 :45
 Début des cours : le mardi 9 janvier
 Durée des cours : 14 semaines
 Tarification : 35\$

Boxe récréative

24 semaines : 7 janvier au 27 mai 2007

Clientèle : 10 ans et +
 Horaire : Lundi 18 :00 à 19 :30
 Mercredi 18 :00 à 19 :30
 Début des cours : Lundi le 8 janvier
 Durée des cours : 24 semaines
 Tarification : À venir

Intéressé ? : Contactez Jérôme Gagné le plus vite possible au 259-2371



Formulaire d'inscription

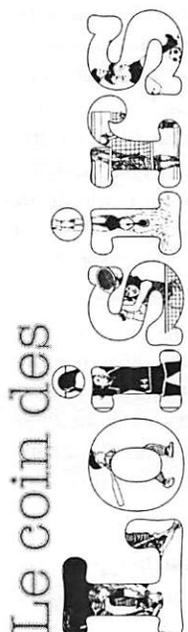
NOM : _____ Activité: _____

Date de naissance: _____ Gr. (s'il y a lieu): _____

Adresse: _____

Paiement : par chèque par la poste
 par chèque au bureau municipal
 comptant au bureau municipal

Montant total : _____ \$



**Prochaine réunion des Loisirs
St-François-de-Montmagny inc.**

Le 6 décembre 2006 à 19:30 dans la salle
du Conseil municipal (Maison de la paroisse)



Les Loisirs vous invite à faire partie d'une nouvelle troupe de théâtre composée de gens d'ici. La mise en œuvre d'une comédie musicale est au programme alors que la présentation est prévue pour le mois de mai.

Artistes intéressés; veuillez contacter Jérôme Gagné au 259-2371.

Hâtez-vous, certains rôles sont encore disponibles...



La Fête des Pieds Gelés

de Saint-François

Le 26 janvier et du 2 au 4 février 2007

- ◀ Un spectacle extérieur;
- ◀ Un Concours de traîneaux;
- ◀ Une immense butte de neige;
- ◀ La «D-Gelée»;

Et bien plus encore...

*Préparez-vous, Les Loisirs vous promet-
tent une solide Fête...*

*Un dépliant présentant la programmation de la
Fête des Pieds Gelés parviendra chez vous.*

Le coin des
LOISIRS

OFFRE D'EMPLOI

ANIMATEUR OU ANIMATRICE EN WORK-OUT

Les Loisirs recherche actuellement un animateur ou une animatrice de Work-out.

Description du poste

Animateur ou animatrice en work-out

Durée de l'emploi :14 semaines

Date prévue d'entrée en fonction :9 janvier 2007

Expérience :6 mois

Rémunération : À discuter selon qualifications et expériences

Pour faire application, veuillez contacter Jérôme Gagné au 259-2371



cho de Saint-François

Décembre 2006

LES DÉBROUILLARDS

Grenouille.com



Endroits

La frénésie de Times Square - new York

Une dizaine de vues pour espionner les passants sur Times Square, au cœur de la ville de New York.

www.earthcam.com/usa/newyork/timessquare/

Les vagues de Biarritz - France

Tu t'ennuies des vacances? Comme Brice de Nice, évade-toi à Biarritz, sur la côte française.

www.ville-biarritz.fr/FRANCAIS/cgi-bin/popup_webcam4.asp

Pont de la Confédération (Île-du-Prince-Édouard)

Reliant le Nouveau-Brunswick à l'Île-du-Prince-Édouard, le Pont de la Confédération est soumis à des conditions météorologiques particulières, qui peuvent devenir extrêmes en un rien de temps.

www.confederationbridge.com/bridge/bridgecam100_9.aspx

Niagara Falls

L'eau qui s'écoule des chutes en une seconde pourrait remplir 13 000 baignoires!

Pour tout voir sans se mouiller, visite-les par webcam! À gauche, on aperçoit la chute américaine, et à droite, l'impressionnante chute canadienne en forme de fer à cheval.

www.niagaraparks.com/webcam/webcam.php



L'aéroport de Philadelphie

Les avions qui décollent et atterrissent, les gens et les véhicules qui s'affairent autour des appareils... Bref, la vie occupée d'un aéroport.

www.phl.org/live_videopop1.html

Comme les adresses sont longues à taper, rends-toi plutôt sur le site Web des Débrouillards pour trouver les liens. Tu n'auras qu'à cliquer dessus!

www.lesdebrouillards.qc.ca

Attention! En consultant ces liens, pense au décalage horaire et rappelle-toi qu'il y a des moments de la journée où il y a moins d'action... Après tout, c'est du direct!



Joyeux Noël!

Le tour du monde grâce aux webcams!

Les webcams sont des caméras qui diffusent des images en direct sur le Web. D'un simple clic, rends-toi en Californie ou en France, observe des aigles ou des loutres, participe à la vie sur Times Square à New York... prêt pour l'aventure?

EagleEye: Des aigles en direct

Observe un nid d'aigle à tête blanche, l'emblème des États-Unis.

www.infotecbusinesssystems.com/wildlife/

Les loutres de Monterey Bay

Les loutres s'amuse toute la journée dans leur bassin! Explore aussi le menu à gauche de la page pour découvrir d'autres animaux de l'aquarium de Monterey Bay, en Californie.

www.mbayaq.org/efc/efc_otter/otter_cam.asp

PolarCam: L'ours polaire en action

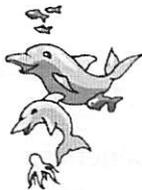
L'enclos des ours polaires au zoo de San Diego. On les voit plonger dans le bassin, nager, se prélasser... Ils sont adorables!

www.sandiegozoo.org/zoo/ex_polar_bear_plunge.html

Dauphins, Requins, Babouins

Quelques caméras d'animaux de zoo... Ne manque pas celle des requins: on y voit également d'autres espèces de poissons.

www.mnzoo.com/global/media.asp



Parc zoologique national des États-Unis

Poissons, éléphants, oiseaux, guépards, girafes, flamands roses, gorilles, pandas, tigres... bref, tout un zoo sur webcam!

<http://nationalzoo.si.edu/Animals/WebCams/>



Je vous aime

Les maisons prennent de plus en plus une allure de fête. On nous sollicite partout et de toutes les manières pour participer à l'esprit des Fêtes. Votre cœur suit-il? À Noël, nous donnons à ceux que nous aimons des marques de notre attachement qui se mesurent en argent investi. Nous pouvons cependant décider de faire autrement. Prendre le temps de confectionner une carte ou un cadeau signifie que pendant quelques heures, nous avons eu le cœur et l'esprit occupés par telle et telle personne. De nos jours, le temps consacré à la préparation d'un cadeau est moins valorisé que ce qu'il coûte. Pourtant, si nous voulons redonner au temps des Fêtes une signification profonde, il faut bien commencer quelque part. Ça prend des pionniers pour donner aux gens l'habitude de l'amour.

AU TIR À L'ARC

31^e

au classement mondial pour Jason Létourneau

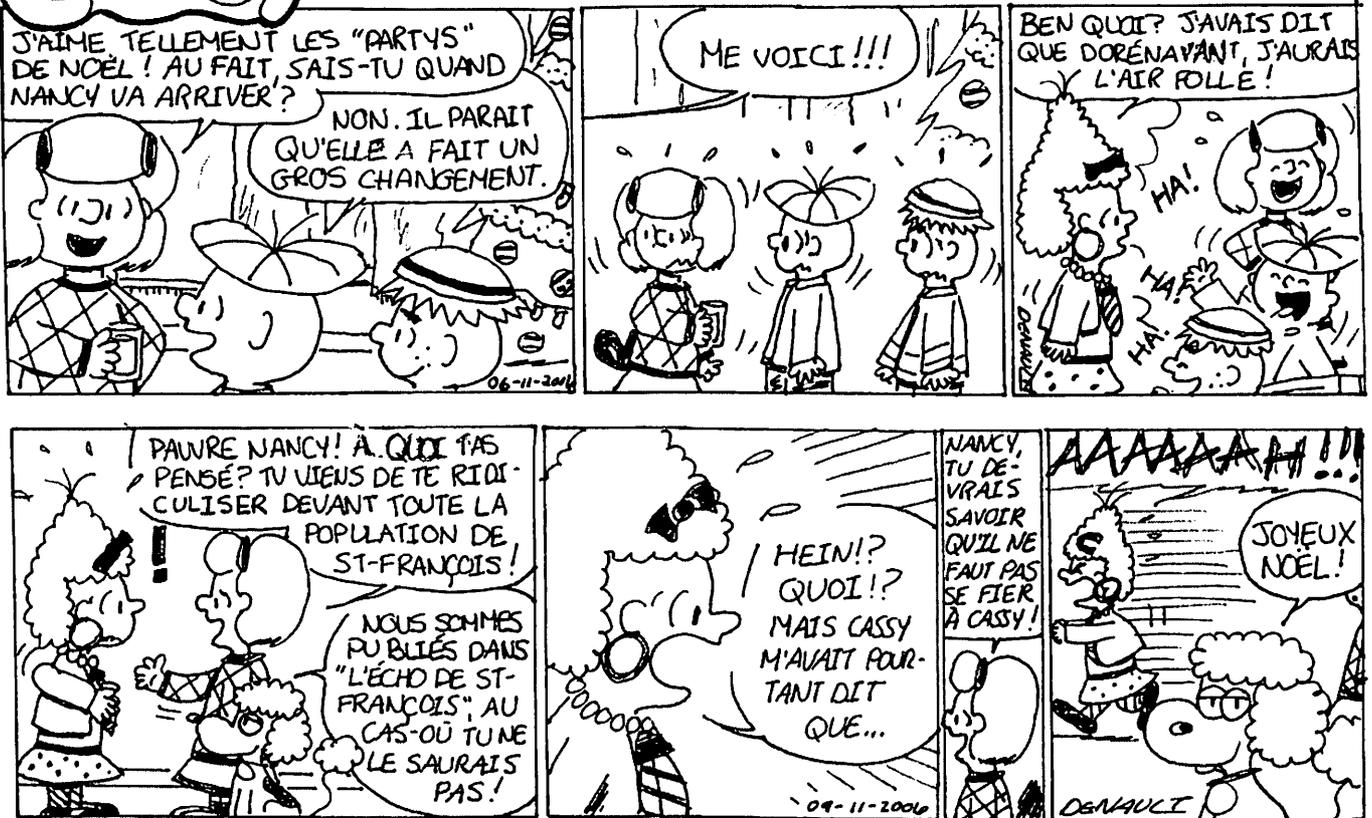
Du 15 au 21 octobre dernier avait lieu le Championnat du monde de tir à l'arc à Merida au Mexique. Plus de 554 archers de 54 pays étaient présents. Jason Létourneau âgé de 16 ans a été sélectionné sur l'équipe Élite du Canada.



Jason revient aujourd'hui de cette compétition d'envergure et il se classe 31^e au monde dans sa catégorie. De plus, l'équipe du Canada dont il fait partie se classe 6^e au monde. Jason remercie les gens qui ont cru en lui en l'appuyant monétairement pour se rendre à cette compétition. Il se prépare maintenant pour le prochain Championnat du monde en 2008 qui aura lieu en Inde.

C'est à suivre...

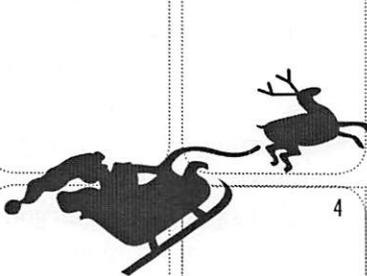
CASSY PAR DENAULT Décembre 2006 - No. 40



♦ Joyeux Noël et Bonne Année 2007 ! ♦

2006 décembre

Au fil des jours

| dimanche | lundi | mardi | mercredi | jeudi | vendredi | samedi |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| | | | | | 1 | 2 |
|  | |  | | |  | |
| | 4 Réunion du conseil | 5 | 6 | 7  | 8 Tombée du journal Bac bleu  | 9 |
| 10 | 11 | 12 19h30 Réunion du comité d'embellissement  | 13 Dîner de Noël de l'Âge d'Or 11h30 Resto de La Plage Souper des fêtes et réunion des Fermières 18h00 | 14 «5 à 7» reconnaissance pour les bénévoles des organismes municipaux | 15  | 16 |
| 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 Bac bleu  | 23 |
| Soyez prudents! | | | | | | |
| 24  | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 |
| JOYEUX NOËL | | | | | | |
| 31  | | | | | | |



248-0117 / 1 800 463-0117

Fleuriste
Demontmagny Inc.

Monique Gaudreau, propriétaire
310, boul. Taché Est, Montmagny
G5V 1C8

- ⊗ Fleuriste
- ⊗ Boutique de décoration
- ⊗ Serres et culture-jardin

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANCOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 6 novembre 2006, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Pierre Jean, maire, messieurs Yves Laflamme, Mario Marcoux, Rénaud Roy, Auguste Boulet et Jean-Yves Gosselin, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Pierre Jean, maire.

Monsieur Yves Laflamme, directeur général est aussi présent.

La séance débute par la prière d'usage du Maire.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI 2 OCTOBRE 2006

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 2 octobre 2006 ayant été remise à chacun des membres du Conseil, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 2 octobre 2006 soit accepté tel que déposé.

ACCEPTATION DES COMPTES DE NOVEMBRE 2006

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QUE le directeur général soit autorisé à payer les comptes suivants :

| | | |
|----------------------------------------------------------------------|-----------|-----------|
| Hydro-Québec, électricité : | | |
| Compteur d'eau St-Pierre | 324,23 | |
| Log. 536 concierge | 106,04 | |
| Pav. Bédard | 67,24 | |
| Poste de chloration..... | 298,58 | |
| Éclairage public septembre..... | 607,55 | 1 403,64 |
| BPR Groupe-Conseil, honoraires professionnels (eau potable) | 44 467,90 | |
| Claude Morin : | | |
| Remb. frais déplacement 345 km | 120,75 | |
| Remb. frais déplacement 218 km | 76,30 | |
| Remb. frais déplacement 190 km | 66,50 | 263,55 |
| Emco, matériel égout | | 191,66 |
| Fernand Bélanger, remb. frais déplacement 192 km..... | | 67,20 |
| Les Concassés du Cap, | | |
| collecte mensuelle septembre et octobre + transport containers | | 12 515,70 |
| Postes Canada, envoi circulaires et journal l'Écho | | 297,53 |
| Telus : | | |
| Service bureau, Internet, garage, S. incendie, usine d'eau | 740,23 | |
| Service poste surpresseur St-Pierre | 57,21 | 797,44 |

| | | |
|---|----------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| ⊙ | Ultra dépanneur St-François, essence | 630,63 |
| ⊙ | Yves Laflamme, remb. facture (ampoules) | 52,42 |
| ⊙ | Ministre du Revenu Québec, remise octobre 2006 | 6 011,47 |
| ⊙ | Revenu Canada, remise octobre 2006 | 2 909,19 |
| ⊙ | CARRA, remise octobre 2006 | 338,59 |
| ⊙ | La Fabrique, loyer novembre 2006 | 166,67 |
| ⊙ | A et A Coulombe inc., 1 gratte usagée | 683,70 |
| ⊙ | Air Liquide, location bouteilles | 17,09 |
| ⊙ | Bernier Imprimeurs, 100 formulaires (service incendie) | 47,86 |
| ⊙ | Béton Montmagny, 2 verges de béton à 135\$ (barrage aqueduc) | 307,67 |
| ⊙ | BPR Groupe-Conseil, honoraires professionnels (usine filtration) | 5 697,50 |
| ⊙ | Bureautique Côte-Sud : | |
| ⊙ | 1 caisse papier | 45,46 |
| ⊙ | Papeterie (usine de filtration) | 20,89 |
| ⊙ | Papeterie + contrat photocopieur | 305,08 |
| ⊙ | | 371,43 |
| ⊙ | Camions Sterling de Lévis, pièce camion Ford 10 roues | 271,86 |
| ⊙ | Centre Service François Côté, fabrication clés | 64,95 |
| ⊙ | Claude Morin, remb. frais déplacement 246 km | 86,10 |
| ⊙ | Construction BML, 44 t.m. asphalte à 58\$ | 2 908,00 |
| ⊙ | Débroussaillage JMS, fauchage chemins municipaux | 5 540,24 |
| ⊙ | Desroches, huile machinerie | 2 015,71 |
| ⊙ | Distribution A.B.R., dégraisseur, etc... machinerie | 1 279,66 |
| ⊙ | Emco, matériel | 592,17 |
| ⊙ | Entretien ménager D. Paquet, | |
| ⊙ | 2 caisses papier à main (usine) + entretien usine | 296,14 |
| ⊙ | Fernand Bélanger, remb. frais déplacement 203 km | 71,05 |
| ⊙ | FQM, facturation Dicom | 185,33 |
| ⊙ | Gestech Environnement, exploitation novembre 2006 | 4 785,90 |
| ⊙ | Givesco, matériel équipement | 202,27 |
| ⊙ | Groupe CCL, formulaires mise en candidature (élection) | 105,55 |
| ⊙ | Hewitt, pièces pelle rétrocaveuse, achat de lames et autres | 2 499,93 |
| ⊙ | Hilti, mèches pour balises | 340,14 |
| ⊙ | Hydro-Québec, éclairage public octobre 2006 | 627,86 |
| ⊙ | Industrie L.D. inc., cylindres (usine de filtration) | 127,86 |
| ⊙ | Jacques & Raynald Morin, location pelle Caterpillar | 410,22 |
| ⊙ | Jocelyne Noël, entretien bureau octobre 2006 | 90,00 |
| ⊙ | John Meunier, produits usine de filtration | 1 032,20 |
| ⊙ | Journal l'Écho, publicité octobre | 495,00 |
| ⊙ | Journal l'Oie Blanche, avis public | 105,29 |
| ⊙ | Kemira Water Solution Canada, «Pass» produit usine filtration | 8 532,58 |
| ⊙ | La Cie Wilfrid Allen, décompte progressif no 14 et no 15 | 20 702,97 |
| ⊙ | La Croix-Rouge, colloque mesures d'urgence | 20,00 |
| ⊙ | La Maison de Secours La Frontière, | |
| ⊙ | 2 cartes souper venaison – activité de financement | 110,00 |
| ⊙ | Laboratoire de l'Environnement, analyses eau potable et eaux usées | 871,72 |
| ⊙ | Le Nettoyeur Magnymontois, location nettoyage salopette | 121,98 |
| ⊙ | L'Écho St-François, publicité novembre | 630,00 |
| ⊙ | Lemieux, Nolet c.a., | |
| ⊙ | services professionnels vérification projet Infrastructures-Québec (eau potable) | 1 035,81 |
| ⊙ | Les Automobiles Chabot, inspection SAAQ camion Mack | 115,04 |
| ⊙ | Les Loisirs St-François, lunch soirée embellissement | 213,65 |
| ⊙ | Les Produits ind. J.-P., Côte, chlore | 1 267,45 |

| | | |
|---|------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| ⊙ | Mack Ste-Foy, pièce camion Mack..... | 300,41 |
| ⊙ | Macpek, pièce balai de rue..... | 42,08 |
| ⊙ | Martin Desrochers, | |
| ⊙ | formation premier répondant, frais déplacement (415 km à 0,35\$) + restaurant..... | 191,25 |
| ⊙ | Martin Simard Transport, 15,75 hres location 10 roues à 63,30\$/hre..... | 1 136,06 |
| ⊙ | MRC de Montmagny : | |
| ⊙ | Collecte sélective d'août..... | 428,21 |
| ⊙ | Formation 7 pompiers..... | 2 800,00 |
| ⊙ | | 3 228,21 |
| ⊙ | Municipalité Berthier, remplissage citerne par les pompiers..... | 32,00 |
| ⊙ | O.M.H. St-François, solde dû selon révision budget 2006..... | 5 000,00 |
| ⊙ | P.S.B. Gesma inc., balise bordure jaune (déneigement)..... | 386,29 |
| ⊙ | Pagenet, location téléavertisseurs..... | 474,81 |
| ⊙ | Pétrole Montmagny : | |
| ⊙ | Graisse machinerie..... | 63,81 |
| ⊙ | Pompe..... | 1 025,55 |
| ⊙ | | 1 089,36 |
| ⊙ | Pétroles JMB inc., 537 litres à .5490/litre (huile à chauffage garage)..... | 335,94 |
| ⊙ | Pharmacie Pierre Martin, matériel (usine de filtration)..... | 16,75 |
| ⊙ | Philiass Blais & Fils enr. : | |
| ⊙ | 1 voyage de sable..... | 74,07 |
| ⊙ | Location compresseur (5 hres à 40\$/hre)..... | 227,90 |
| ⊙ | | 301,97 |
| ⊙ | Pièces d'autos GGM, pièces diverses | |
| ⊙ | Machinerie..... | 448,78 |
| ⊙ | Souffleur..... | 127,31 |
| ⊙ | Mack..... | 138,58 |
| ⊙ | Camion 10 roues..... | 10,31 |
| ⊙ | | 724,98 |
| ⊙ | PISF (Pompes ind. Ste-Foy), pièce aqueduc..... | 33,47 |
| ⊙ | Plastique Polyfab inc., panneau usine eau potable..... | 635,48 |
| ⊙ | Pneus André Ouellet 2000 inc., pneu balai de rue..... | 253,02 |
| ⊙ | Postes Canada, envoi journal et circulaires..... | 339,83 |
| ⊙ | Praxair, oxygène (usine filtration)..... | 1 823,23 |
| ⊙ | Propane Bo-Mont, remplissage cylindre..... | 85,00 |
| ⊙ | Propane GRG, propane caserne incendie..... | 196,65 |
| ⊙ | Protection incendie CFS ltée, appareils respiratoires..... | 686,70 |
| ⊙ | Québec Municipal, adhésion 2007..... | 313,36 |
| ⊙ | Réal Huot inc., matériel aqueduc..... | 964,04 |
| ⊙ | REM, pièces souffleur..... | 343,65 |
| ⊙ | René Samson, pièce garage..... | 58,95 |
| ⊙ | Réparation électrique Montmagny, pièce balai de rue..... | 258,67 |
| ⊙ | Scaphandre autonome, pleins d'air..... | 113,95 |
| ⊙ | Signo Tech, panneaux signalisation..... | 292,06 |
| ⊙ | Soc. Coop. Agr. Riv. du Sud, matériel divers : | |
| ⊙ | Voirie..... | 157,64 |
| ⊙ | Barrage..... | 28,04 |
| ⊙ | égout..... | 10,26 |
| ⊙ | Ass. eaux..... | 48,99 |
| ⊙ | Site institutionnel..... | 3,85 |
| ⊙ | Service incendie..... | 67,50 |
| ⊙ | | 316,28 |
| ⊙ | Stéreo Plus, carte Telus cellulaire..... | 61,53 |
| ⊙ | Telus Mobilité, service cellulaire..... | 38,33 |
| ⊙ | Théberge Aération, tonte pelouse Parc Olivier Tremblay (été 2006)..... | 510,00 |
| ⊙ | Toiles S.G., réparation 2 toiles ass. des eaux..... | 62,32 |
| ⊙ | TY Moteurs, pièces tracteur tondeuse..... | 148,93 |

| | |
|------------------------------------------------------------------|------------|
| Univar Canada, «Pass» produit usine filtration..... | 1 210,95 |
| Usinaction, soudure pièce charrue | 68,37 |
| Ville de Rivière-du-Loup, enfouissement vidanges septembre | 3 169,48 |
| TOTAL : | 160 237,83 |

Je soussigné, Yves Laflamme, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

ADOPTION DU 2^E PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 111-1990 RELATIVEMENT AU ZONAGE

À la séance régulière du 2 octobre dernier, le Conseil municipal a adopté le premier projet de règlement (n° 004-2006) qui va modifier le règlement numéro 111-1990, relatif au zonage.

Une assemblée publique de consultation concernant ce projet de règlement a eu lieu le lundi 30 octobre à 19h30. La population avait été avisée par avis public dans le journal *l'Oie Blanche* et aux endroits habituels (bureau de poste et bureau municipal).

Personne ne s'est présenté.

Le directeur général poursuit sa démarche quand il s'agit d'apporter une modification au règlement de zonage. Aussi, présente-t-il le même projet de règlement une deuxième fois au Conseil municipal pour fin d'adoption tel que l'exige la loi.

**PROJET DE RÈGLEMENT N° 004-2006
PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 111-1990
RELATIF AU ZONAGE**

ATTENDU QU'une demande est faite pour que la zone AbM-8, qui permet de faire de l'extraction, soit agrandie à même la zone AB-5;

ATTENDU QU'une demande est faite pour que la zone AC-4 permette dorénavant l'usage trifamilial au groupe Habitation;

ATTENDU QU'un avis de motion a été présenté à la séance régulière du mardi 5 septembre 2006;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Régnald Roy

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QU'il soit statué et ordonné par règlement du Conseil de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, et il est, par le présent règlement statué et ordonné, sujet à toutes approbations requises par la loi, ce qui suit :

Article 1 Le règlement numéro 111-1990 intitulé règlement de zonage, est modifié à son plan de zonage en agrandissant la zone AbM-8 à même la zone AB-5 tel que l'illustre le plan en annexe au présent règlement pour en faire partie intégrante.

Article 2 Le règlement numéro 111-1990 intitulé règlement de zonage, est modifié à son article 4.1, afin de modifier la grille des usages et normes montrant la zone AC-4 pour permettre l'usage trifamilial au groupe Habitation.

Article 3 Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

SIÈGE VACANT AU POSTE DE CONSEILLER N° 5

À la séance régulière du 2 octobre dernier, le directeur général annonçait de façon officielle la démission de monsieur Gaston Garant à titre de conseiller municipal au siège numéro 5.

Comme il restait plus de 12 mois à parcourir au mandat de monsieur Garant, le président d'élection annonçait aux autres élus qu'il fallait absolument aller en élection partielle pour combler la vacance.

Le président d'élection annonçait également que le jour du scrutin serait le dimanche 3 décembre 2006 et que le jour du vote par anticipation serait le 26 novembre 2006.

Les personnes intéressées à poser leur candidature pourront le faire à partir du vendredi 20 octobre 2006 et ce, jusqu'au vendredi 10 novembre 2006 à 16 h 30. Les formulaires de déclaration de candidature sont disponibles au bureau municipal. Aucune déclaration de candidature ne sera acceptée en dehors de cette période.

DISCOURS DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

L'article 955 du Code municipal dit ceci :

«Au moins quatre semaines avant que le budget ne soit déposé devant le Conseil pour adoption, monsieur le Maire fait rapport sur la situation financière de la Municipalité au cours d'une session du Conseil.»

À l'aide d'un rapport budgétaire que le personnel administratif lui a remis, il commente les principales dépenses de chaque poste budgétaire en regard de celles qui avaient été budgétées.

Au poste de «l'Administration générale», il avait été budgété 301 402\$. Présentement, une somme de 258 600\$ a été dépensée. Donc, il reste une disponibilité dans ce poste de l'ordre de 14,20% pour clore l'année.

Le poste «Sécurité publique» qui comprend le service de la Sûreté du Québec et tout ce qui touche la protection contre l'incendie montre une dépense de 211 379\$. Il avait été budgété 225 554\$.

Donc, il reste en disponibilité 6,28% pour terminer l'année. S'il n'y a pas d'incendie majeur d'ici la fin de l'année, ce devrait être suffisant.

Le poste «Transport routier» comprend la section voirie municipale, la section enlèvement de la neige et l'éclairage de rues. À ce poste, il avait été budgété 445 470\$ et il apparaît à date une dépense de 390 462\$. Donc, il y a encore une disponibilité de 12,35% à ce poste budgétaire.

Le poste budgétaire «Hygiène du milieu» regroupe les sections aqueduc, égout, enlèvement des ordures et collecte sélective. Il y a un budget prévu de 244 431\$. À date, l'ensemble de ce poste présente des déboursés de 222 468\$. Donc, il y a encore une disponibilité de 8,99% dans ce poste budgétaire.

Le poste «Urbanisme et mise en valeur du territoire» inclut le salaire de l'inspecteur municipal, la quote-part versée à la MRC, le site institutionnel, le comité d'embellissement et la contribution à l'Office municipal d'habitation. À date, il y a une dépense de l'ordre de 64 621\$ et il avait été budgété un montant de 90 094\$. Donc, il y a encore à ce poste budgétaire une disponibilité de 28,27%.

Le poste «Loisirs et Culture» montre qu'une somme de 127 475\$ avait été budgétée. La dépense s'élève actuellement à 112 751\$. Donc, il reste en disponibilité un pourcentage de 17,49% pour terminer l'année 2006.

Il avait été budgété dans le poste «Frais de financement» un montant de 233 507\$ pour la dette à long terme. Actuellement, la dépense d'élève à 114 972\$. Donc, 50,76% est encore disponible dans ce poste.

Le poste «Remboursement en capital» s'élève à 150 500\$. Il avait été budgété 191 137\$. Donc, il y a encore une disponibilité de près de 22%.

Le poste «Transfert à l'état des activités d'investissement» montre une dépense de 44 012\$ alors qu'il avait été budgété un montant de 136 632\$. La dépense de 44 012\$ est le resurfaçage d'un tronçon de la montée Les Prairies jusqu'au chemin de l'Aqueduc.

Au niveau des revenus, il avait été budgété 1 995 702\$. La Municipalité anticipe des revenus réels de l'ordre de 1 948 069\$.

Les dépenses totales à date sont de 1 562 200\$. À cela, il va falloir ajouter les dépenses du mois de novembre et du mois de décembre 2006. Bref, si tout va bien et qu'il ne survient aucune dépense extraordinaire, monsieur le Maire croit que la Municipalité pourrait dégager un surplus de 79 664\$ pour l'année financière 2006.

Voilà la situation financière de la Municipalité au 6 novembre 2006.

PRÉSENTATION AU CONSEIL DE LA LISTE DES TAXES À RECEVOIR

L'article 1022 du Code municipal fait état que le directeur général doit préparer et remettre au Conseil municipal une liste des personnes endettées pour taxes envers la Municipalité.

La liste que le directeur leur présente est en date du 30 octobre 2006.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal demande au directeur général d'envoyer dans la semaine du 13 novembre 2006 des avis de rappel à tous les contribuables qui ont des arrérages dans le paiement de leurs taxes;

QUE le Conseil municipal maintient sa politique d'aller en vente pour taxes pour tous les comptes qui dépasseront deux (2) ans de retard;

QUE le directeur général est autorisé à effectuer toutes les démarches requises conduisant à la vente pour taxes toujours pour les comptes qui ont deux (2) ans et plus d'arréage.

RAMASSAGE DE LA NEIGE

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud ramasse la neige dans le village depuis quelques années déjà. Les secteurs couverts sont :

«Du 251 chemin St-François Ouest jusqu'au 707 chemin St-François Ouest»

«Du côté sud du chemin St-François, i.e. du 7 chemin St-François Est au 11 chemin St-François Ouest»

«Du côté nord du chemin St-François, i.e. du 7 chemin St-François Ouest au 34 chemin St-François Ouest inclus»

CONSIDÉRANT QUE le poste budgétaire «Ramassage de la neige» couvre ses frais depuis que la Municipalité offre ledit service;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Régnald Roy

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide de laisser la taxe de service «Ramassage de la neige» à soixante-quinze dollars (75\$) la façade à caractère résidentiel pour l'hiver 2006-2007.

APPEL D'OFFRES POUR LA COLLECTE ET LE TRANSPORT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES RECYCLABLES ET NON RECYCLABLES

L'ouverture des soumissions s'est faite publiquement à Cap-St-Ignace le 27 septembre 2006 à 14h01.

Comme il avait été mentionné à la séance du 2 octobre dernier, les Concassés du Cap inc. semblaient être moins chers par rapport au seul autre soumissionnaire, Jacques et Raynald Morin inc. Il ne restait qu'à vérifier la conformité des soumissions reçues.

Suite à cette vérification, la soumission de Les Concassés du Cap inc. a été jugée conforme et est retenue par la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

CONSIDÉRANT QUE le 31 décembre 2006 se termine le contrat de collecte et transport des matières résiduelles recyclables et non recyclables détenu par l'entreprise «Les Concassés du Cap inc.»;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 935 et suivants du Code municipal nous ne pouvons adjuger un contrat d'une dépense de plus de 100 000\$, qu'après une demande de soumissions publiques. Cette dernière a été affichée dans le système électronique d'appel d'offres SE@Q;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de Berthier-sur-Mer, Cap-Saint-Ignace, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud ont décidé, d'un commun accord, de préparer un appel d'offres public et de réunir les quatre (4) municipalités afin d'obtenir les services d'un entrepreneur pour la cueillette et le transport des matières résiduelles;

CONSIDÉRANT QU'il y a eu deux soumissionnaires qui ont répondu à l'appel d'offres soit : Les Concassés du Cap inc. et Jacques et Raynald Morin inc.;

CONSIDÉRANT QU'une sérieuse analyse a été faite afin de déterminer la conformité des soumissions présentées et que les deux soumissions déposées ont été jugées conformes;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur Régnald Roy

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le préambule fasse partie intégrante de cette résolution;

QUE cette résolution soit adoptée par chacune des municipalités concernées soit : Berthier-sur-Mer, Cap-Saint-Ignace, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud;

QUE la soumission retenue est celle de l'entrepreneur «Les Concassés du Cap inc.»;

QUE le coût du transport des matières résiduelles recyclables et non recyclables soit de 1,20\$ du kilomètre, tel qu'il apparaît sur le document «Formule de prix – scénario A» à la page 30-B, déposé par l'entrepreneur «Les Concassés du Cap inc.»;

QUE l'entrepreneur «Les Concassés du Cap inc.» respecte les montants indiqués sur les bordereaux de soumission à la page 28-A concernant la collecte des matières résiduelles recyclables et non recyclables;

QUE chacune des municipalités s'engage à signer un contrat avec l'entrepreneur retenu.

DÉCOMPTES PROGRESSIFS N° 14 ET N° 15

Les décomptes progressifs no 14 et no 15 qui vous sont présentés couvrent les travaux exécutés par l'entrepreneur «La Cie Wilfrid Allen ltée». Les travaux réalisés consistent principalement en la correction de certaines déficiences.

Décompte progressif n° 14 7 007,93\$ taxes incluses

Décompte progressif n° 15 13 695,04\$ taxes incluses

Concernant les déficiences, il y avait une retenue spéciale de 31 150\$ avant taxes. Si on enlève les paiements des décomptes n° 14 et n° 15 à la retenue spéciale, il va rester 15 000\$ avant taxes à verser à l'entrepreneur en retenue spéciale.

CONSIDÉRANT QUE BPR Groupe-Conseil recommande le paiement des décomptes progressifs no 14 et no 15 à l'entrepreneur «La Cie Wilfrid Allen ltée» pour des déficiences qui ont été corrigées;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Régnald Roy

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le directeur général à payer le 14^e et le 15^e décomptes progressifs au montant cumulé de vingt mille sept cent deux dollars et quatre-vingt-dix-sept sous (20 702,97\$) taxes incluses à «La Cie Wilfrid Allen ltée» pour des corrections de déficiences;

QU'une retenue de 5% sur l'ensemble des travaux exécutés par l'entrepreneur est gardée par la Municipalité;

QU'il reste une retenue spéciale de 15 000\$ avant taxes à verser à l'entrepreneur pour d'autres déficiences à corriger au niveau du système de l'ozonation et qui doivent absolument être faites (ex. : essai de performance);

QUE ces décomptes progressif soient payés par mode d'acceptation bancaire chez Desjardins.

HONORAIRES PROFESSIONNELS DE BPR GROUPE-CONSEIL

Les honoraires professionnels de BPR Groupe-Conseil sont présentés au Conseil municipal. Ces derniers concernent la mise aux normes des installations pour l'eau potable.

BPR Groupe-Conseil

Période se terminant le 2006/09/23

5 697,50\$ taxes incluses

Ce compte vous est présenté pour la 1^{re} fois

| | | |
|---------------------------------------------------------|-----------------------|-------------------|
| BPR Groupe-Conseil | mauvais compte | bon compte |
| Période se terminant le 2006/09/16 | 39 732,70\$ | 44 467,90\$ |
| Ce compte vous est présenté pour la 2 ^e fois | différence de | |
| | 4 735,20\$ | |

Le 2 octobre, le directeur a présenté un compte d'honoraires de 39 732,70\$ taxes incluses aux élus. Hors, il y a eu une erreur de la responsable des comptes à payer chez BPR car ce compte aurait dû être de 44 467,90\$ taxes incluses soit une différence de 4 735,20\$.

La date ultime pour déclarer ces dépenses à Infrastructures Québec est le 31 octobre prochain. Donc, pour bénéficier de la subvention, il faut absolument accepter de régler ces honoraires.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le directeur général à payer le compte d'honoraires de cinq mille six cent quatre-vingt-dix-sept dollars et cinquante sous (5 697,50\$) taxes incluses ainsi que le montant de quatre mille sept cent trente-cinq dollars et vingt sous (4 735,20\$) (résultat d'une erreur qui est expliquée dans la présentation) à BPR Groupe-Conseil pour la mise aux normes des installations d'eau potable.

DEMANDE D'UN CONTRIBUABLE

Monsieur Gérald Martineau possède un chalet à Saint-Raphaël. Il veut amener une ligne électrique jusqu'à son chalet. Pour ce faire, il doit partir du club VTT Tadoussac et parcourir une distance d'environ 1 kilomètre. Les poteaux seraient plantés le long du fossé.

Monsieur Martineau se charge d'aviser tous les propriétaires qui seront touchés par son projet.

Lors de l'élargissement du chemin des Prairies Ouest, la Municipalité s'était portée acquéreur de 10 pieds de terrain de chaque côté du chemin afin de pouvoir creuser des fossés et ainsi améliorer l'égouttement du chemin. Monsieur Martineau planterait ses poteaux sur la partie appartenant à la Municipalité.

Monsieur Martineau a fait la même demande à la Municipalité de Saint-Raphaël.

À la séance préparatoire, le Conseil municipal a demandé au directeur de s'informer auprès d'un notaire concernant cette demande particulière.

ATTENDU QUE monsieur Gérald Martineau a fait une demande d'autorisation à la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud pour l'installation de poteaux afin d'amener une ligne électrique jusqu'à son chalet à Saint-Raphaël;

ATTENDU QUE lesdits poteaux plantés à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud ne devront pas nuire à l'entretien des fossés et au chemin municipal;

ATTENDU QU'en aucun temps la Municipalité ne pourra être tenue responsable des bris occasionnés à la ligne électrique de monsieur Martineau par des événements ne la regardant pas;

ATTENDU QUE la Municipalité n'assume aucune responsabilité dans la construction ou l'entretien de la ligne électrique de monsieur Martineau;

ATTENDU QUE les poteaux devront être plantés selon les normes du ministère des Transports;

ATTENDU QUE si Hydro-Québec décidait de passer une ligne électrique à cet endroit, le principal intéressé (monsieur Martineau) doit savoir qu'il serait tenu d'enlever sa ligne électrique et ce, à ses frais pour céder le pas à Hydro-Québec;

ATTENDU QU'un croquis devra accompagner cette demande;

ATTENDU QUE monsieur Martineau devra s'assurer que les poteaux soient plantés sur la partie de terrain appartenant à la Municipalité et non pas sur le terrain des propriétaires riverains;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise monsieur Gérald Martineau à planter des poteaux sur une distance d'environ 1 kilomètre soit à

partir du club VTT Tadoussac (n° de lot 326-P) jusqu'à la limite de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (chemin Ste-Catherine) (n° de lot 356-P) pour continuer dans Saint-Raphaël;

QUE monsieur Martineau soit conscient que ce n'est qu'une permission personnelle et qu'en aucun temps ça ne constitue une servitude affectant la propriété de la Municipalité;

QUE monsieur Martineau soit conscient que cette permission ne lui confère pas de droit dans le temps et que la Municipalité peut mettre un terme à cette autorisation pour répondre par exemple à une demande à des fins d'utilités publiques.

QUE la Municipalité soit avisée du début des travaux.

BUDGET 2007 DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE L'ISLET-MONTMAGNY

La Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de l'Islet-Montmagny présente pour adoption son budget 2007.

Une copie du budget est remise à chacun des élus.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte le budget présenté par la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de l'Islet-Montmagny pour l'année 2007.

CRÉATION D'UN FORUM DE LA POPULATION EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX DANS MONTMAGNY-L'ISLET

Le Centre de santé et de services sociaux de Montmagny-L'Islet a le mandat de mettre en place une structure consultative de sa population et à cet égard, il a choisi de former un forum de la population composé d'un représentant de chacune des 28 localités de Montmagny-L'Islet.

Le mandat des représentants sera essentiellement d'émettre des avis et commentaires sur les services de santé et les services sociaux actuellement offerts sur le territoire de Montmagny-L'Islet et de proposer, lorsque requis, des pistes d'amélioration et de développement souhaitées.

Le forum de la population se réunira environ deux fois par année pour faire le point sur l'évolution de l'offre de service à la population. Les frais de déplacement encourus par les participants seront remboursés.

Voyez-vous à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud une personne qui se préoccupe des services de santé dans son milieu soit à titre d'utilisatrice ou encore à titre de citoyenne engagée?

Le Conseil municipal suggère au directeur de tendre la perche à quelqu'un qui œuvre déjà dans le domaine de la santé. Des approches seront faites en ce sens.

CRÉATION D'UN SITE WEB

À la séance régulière du 2 octobre dernier, la Municipalité a décidé par voie de résolution (n° 165-2006) de se servir de l'argent du pacte rural pour doter la Municipalité d'un site Web.

La majorité des municipalités de la MRC de Montmagny sont avec le système «Évolutra» de chez Ifordesign inc. Ce site est très flexible et il permet qu'on fasse nous-mêmes des mises à jour. Donc, on n'est pas obligé de payer à tout moment pour avoir droit à des options.

Le coût pour la réalisation du site est de 800\$ taxes en sus.

Le directeur a cheminé le projet à la MRC de Montmagny pour obtenir l'admissibilité. Il est en attente d'une réponse.

CONSIDÉRANT QUE la haute vitesse est maintenant disponible sur le territoire de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud;

CONSIDÉRANT QU'un site Web pour la Municipalité serait une fenêtre exceptionnelle tant pour elle-même que pour les autres;

CONSIDÉRANT QU'il y a encore de l'argent de disponible dans le pacte rural de la Municipalité;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mario Marcoux

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU QUE si le projet de création d'un site Web à la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est accepté dans le cadre du pacte rural, le directeur général sera autorisé à signer un contrat avec la firme Ifordesign inc. afin que le système Évolutra soit installé au bureau municipal;

QU'une autre demande soit acheminée au pacte rural, cette fois-ci pour l'organisme «Les Loisirs St-François de Montmagny Inc.» évidemment s'il y a encore des sous de disponibles dans l'enveloppe du pacte rural et qu'un suivi soit rendu au Conseil municipal.

INTERNET HAUTE VITESSE

Il y a des résidents à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud qui ne peuvent pas avoir accès à Internet haute vitesse. Actuellement, environ 95% du territoire de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est desservi. Le 5% qui ne l'est pas est situé en grande majorité à l'extrémité des rangs.

Actuellement, il y a des résidents qui ont signifié la problématique à la Municipalité. Le directeur a avisé la directrice de la MRC de Montmagny de la situation. Cette dernière a contacté Telus. La réponse est que pour l'instant, ces résidents ne peuvent pas être desservis. Quand le seront-ils? C'est une bonne question. Que faire? Des pressions ou encore regarder une autre option, soit celle que pourrait offrir Novicom.

Novicom est une entreprise en télécommunication établie depuis plus de 25 ans. Elle pourrait offrir Internet haute vitesse à ces gens situés en dehors de la zone présentement desservie. À quels coûts? À partir de 39,95\$/mois pour le résidentiel et de très bons forfaits pour les services PME et industriel.

Novicom, par contre, pour rejoindre ces gens, doit installer une antenne à un endroit assez élevé. Est-ce que la Municipalité autorise Novicom à installer cette antenne sur le toit de la Maison de la Paroisse?

Les résidents non desservis devraient se munir d'une antenne client pour capter les signaux de l'antenne maîtresse.

Monsieur le Maire va parler de cette situation à sa prochaine réunion des Maires à la MRC de Montmagny. Il ne conçoit pas que certains résidents de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud ne puissent être desservis par Telus. Cette injustice doit être réglée.

C'est un dossier à suivre.

MAISON DE SECOURS LA FRONTIÈRE

La Maison de secours La Frontière célèbre cette année son 25^e anniversaire d'existence. Cette institution est reconnue dans le milieu pour ses interventions auprès des plus démunis.

Samedi le 26 novembre 2006 va se tenir une de ses principales activités de financement soit le 8^e souper gastronomique de venaison. Le tout va avoir lieu à l'école Louis-Jacques Casault et va débiter à 18 heures. Le coût des cartes est de 55\$ l'unité.

L'année dernière, la Municipalité avait retenu deux cartes.

CONSIDÉRANT QUE «La Maison de secours La Frontière» est une institution reconnue dans le milieu pour ses interventions auprès des plus démunis;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a décidé de retenir 2 cartes pour le souper du 25 novembre prochain à l'école Louis-Jacques Casault.

DEMANDE DE RACCORDEMENT

Monsieur Serge Montminy réside au 29, chemin de la Rivière du Sud. Il demande à la Municipalité d'amener le réseau d'égout jusque chez lui afin qu'il puisse s'y raccorder et ainsi éviter une installation septique.

Le Conseil municipal reçoit la demande de monsieur Serge Montminy.

Le Conseil municipal veut que l'inspecteur municipal, monsieur Nicolas Pilote, prépare une demande d'exclusion agricole et l'achemine à la Commission de protection du territoire.

L'exclusion partirait de l'intersection Montée Morigeau/chemin de la Rivière du Sud jusqu'à l'intersection Montée Les Prairies/chemin de la Rivière du Sud (des 2 côtés du chemin). Si la CPTAQ disait oui à la demande, bien il y aurait possibilité d'ajouter des résidences dans ce secteur de telle sorte qu'il y aurait plus de joueurs pour payer le prolongement du réseau d'égout jusqu'à la Montée Les Prairies.

Bref, la Municipalité va suivre ce dossier de très près.

COLLOQUE RÉGIONAL SUR LES MESURES D'URGENCE

Le ministère des Affaires municipales et des Régions et le ministère de la Sécurité publique nous convient à un colloque régional sur les mesures d'urgence.

Ça va avoir lieu mercredi le 29 novembre 2006 à Québec.

Le coût d'inscription est de 20\$ par personne et la période d'inscription est du 30 octobre au 23 novembre 2006.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mario Marcoux

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal mandate monsieur Jean-Yves Gosselin pour assister à ce colloque régional sur les mesures d'urgence le 29 novembre prochain à Québec.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 206-2006

Ce règlement est dans le but de pourvoir à l'organisation et au maintien d'un service de protection volontaire contre les incendies à la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et remplaçant le règlement n° 199-2005 et modifiant le règlement n° 172-1999 concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics.

Le règlement dans le but de pourvoir à l'organisation et au maintien d'un service de protection volontaire contre les incendies ne peut être adopté ce soir car il y a plusieurs modifications qui ont été apportées. Ces modifications à plusieurs articles du règlement ont été remises aux élus à la séance régulière, donc ils n'ont pas eu le temps d'en prendre connaissance.

Aussi, le règlement va être représenté à la prochaine séance publique pour fin d'adoption.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 207-2006

C'est un règlement décrétant la tarification pour le financement de certains biens, services ou activités de la Municipalité pour l'année 2006.

Ce règlement aussi va être représenté à la prochaine séance publique pour fin d'adoption.

EMBAUCHE DE 3 PREMIERS RÉPONDANTS

Actuellement, il y a 9 premiers répondants qui composent la brigade. Le chef pompier, monsieur Jacques Théberge, annonce au Conseil que 3 personnes voudraient se joindre à l'équipe actuelle, soit :

Madame Marie-Claude Guimond

Madame Denise Gagné

Monsieur Martin Desrochers

Ces gens ont été rencontrés et semblent avoir tous les prérequis pour répondre adéquatement à la fonction de premier répondant.

CONSIDÉRANT QU'actuellement, il y a neuf (9) premiers répondants certifiés pour

couvrir tout le territoire de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud;

CONSIDÉRANT QUE sur ces neuf (9) premiers répondants certifiés, il y en a bien peu de disponibles dans le jour pour répondre à des appels 9-1-1;

CONSIDÉRANT QU'il faut veiller à garder un bon nombre de candidats afin que le service soit efficace en tout temps;

CONSIDÉRANT QUE tout le monde n'est pas fait pour exercer cette responsabilité et que les candidat(e)s qui posent leur candidature sont habituellement très peu nombreux(ses);

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte d'engager dans sa brigade de premiers répondants les personnes suivantes :

Madame Denise Gagné

Madame Marie-Claude Guimond

Monsieur Martin Desrochers

ACHAT DE CHAISES POUR LE POSTE INCENDIE

Le chef pompier a demandé des soumissions sur invitation pour l'achat d'environ 25 chaises pour la caserne incendie.

Voici le résultat :

E.B.M. 159\$/chaise (aucun retour accepté)

Bureautique Côte-Sud 79\$/chaise – retour

CONSIDÉRANT QUE maintenant il y a plusieurs cours de formation qui se donnent à la caserne incendie de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud;

CONSIDÉRANT QUE des pompiers volontaires d'autres municipalités viennent suivre des cours de formation au poste de pompier de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud;

CONSIDÉRANT QUE le budget 2006 en sécurité incendie permet de faire l'achat de ces 25 chaises;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud :

- 1) est d'accord pour acheter 25 chaises pour le poste incendie,
- 2) retient la soumission sur invitation de Bureautique Côte-Sud, soit 79\$ la chaise moins le retour des vieilles,
- 3) autorise le chef pompier à prendre les dispositions nécessaires pour acheter les chaises.

SOUSSION POUR BOUTEILLES D'AIR POUR APPAREIL RESPIRATOIRE

Suite à la dernière inspection, certaines bouteilles en acier n'ont pas passé le test. Aussi, faudrait-il les remplacer.

Des soumissions sur invitation ont été demandées. Voici le résultat :

Aérofeu 485\$/bouteille en inventaire 550\$ en 2007

CFS 425\$/bouteille en inventaire 538\$ en 2007

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rénaud Roy

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le service incendie à acheter quatre (4) nouvelles bouteilles d'air pour appareils respiratoires en remplacement des vieilles qui n'ont pas passé le test de vérification;

QUE le service incendie achète les bouteilles d'air chez CFS et ce, dès maintenant à un coût de quatre cent vingt-cinq dollars (425\$) la bouteille.

TAXATION SCOLAIRE

Suite aux nouveaux rôles d'évaluation récemment déposés par plusieurs villes et municipalités, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Central Québec a adopté à sa séance du 15 septembre 2006, la résolution ci-jointe relative à la taxation scolaire.

Est-ce que la Municipalité est prête à appuyer la Commission scolaire Central Québec dans sa démarche auprès du ministre de l'Éducation, du Loisir et des Sports pour qu'il y ait amendement des lois régissant les taxes scolaires afin de limiter les hausses de taxes à un niveau raisonnable et ce, à compter de l'année scolaire 2007-2008.

CONSIDÉRANT QUE plusieurs municipalités prévoient une hausse importante de leur rôle d'évaluation foncière;

CONSIDÉRANT QUE ces hausses des rôles d'évaluation foncières vont entraîner inévitablement des hausses de taxes scolaires;

CONSIDÉRANT QUE dans la majorité des villes et municipalités, l'augmentation de l'évaluation foncière résidentielle dépassera 30%;

CONSIDÉRANT QUE les commissions scolaires et les municipalités n'emploient pas les mêmes règles de calcul de taxes et que conséquemment, les commissions scolaires ne peuvent abaisser leur taux de taxation en fonction de l'augmentation de l'évaluation municipale;

CONSIDÉRANT QUE les revenus supplémentaires générés par cette augmentation de taxes vont servir uniquement à réduire le paiement de péréquation que le Gouvernement verse aux commissions scolaires;

CONSIDÉRANT QUE les mesures d'étalement des hausses de taxes sur 3 ans proposées par le ministre de l'Éducation ne sont pas suffisantes;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mario Marcoux

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est d'accord avec la Commission scolaire Central Québec qui demande au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'amender les Lois régissant les taxes scolaires afin de limiter les hausses de taxes à un niveau raisonnable et ce, à compter de l'année scolaire 2007-2008.

QUE copie de cette résolution soit transmise à l'Association des commissions scolaires anglophones de Québec, à la Fédération des Commissions scolaires du Québec, aux commissions scolaires anglophones et aux municipalités et ministres de l'Assemblée nationale sur le territoire de la Commission scolaire Central Québec.

VARIA

- Brûlage d'une vieille grange

Monsieur Yvon Montminy, du 324 chemin de la Rivière du Sud, a demandé un permis pour faire brûler un vieux bâtiment de ferme. Le permis de brûlage lui a été accordé.

Le tout s'est déroulé sous la surveillance de deux pompiers volontaires et avec des conditions météorologiques très favorables. Les 2 pompiers ont été entièrement défrayés par le propriétaire du bâtiment, soit monsieur Yvon Montminy. Bref, ça s'est très bien déroulé.

- Fosses septiques

À l'assemblée publique, certains contribuables ont fait voir leur mécontentement concernant l'obligation de payer 75\$/année pour faire vidanger leur fosse septique à tous les deux ans. Ils trouvent cela exagéré. Monsieur le Maire va rapporter les revendications de ces contribuables à la prochaine assemblée des maires à la MRC de Montmagny.

Les Petites annonces de L'Écho

Garderie en milieu familial

Au printemps 2007, il y aura 2 places de disponibles à la garderie Les petits lucioles. Les heures d'ouvertures sont les suivantes: dès 6h45 à 17h15. Reçu fourni à chaque mois. Prix compétitif. La garderie est située dans les rues neuves, cour aménagée, entièrement clôturée. Je possède un cours en R.C.R. Réservez votre place dès maintenant. Sylvie Simard, 259-2903



les équipements de ferme bonneau

Gilbert Bonneau, président

VENTE ET SERVICE D'ÉQUIPEMENTS DE FERME

Bureau: (418) 259-7735
Garage: (418) 259-7289
Fax: (418) 259-2122

881, chemin Saint-François Ouest
Saint-François, comté Montmagny
(Québec) GOR 3A0

www.lettragedc.com



884-4370

*MACHINERIES * VÉHICULES *COMMERCES
*PANCARTES DE FERME *AIRBRUSH
*DESSINS

Proxim

Votre destination bien-être Your Well-Being Destination

Horaire de la période des Fêtes



Noël

| | |
|-------------|-------|
| 24 décembre | Fermé |
| 25 décembre | Fermé |
| 26 décembre | Fermé |

Jour de l'An

| | |
|-------------------------|-------|
| 31 décembre | Fermé |
| 1 ^{er} janvier | Fermé |
| 2 janvier | Fermé |

Joyeuses Fêtes

PIERRE MARTIN, PHARMACIEN

LUNDI, JEUDI: 9H À MIDI • 13H À 17H • 19 À 21H
MAR., MER., VEN.: 9H À MIDI • 13H À 17H • FERMÉE

LIVRAISON GRATUITE

SERVICE DIAPASON FONDS DESJARDINS



C'est un instrument
de gestion simplifié qui
vous permet de jouer
sur plusieurs fonds.

Ceci
n'est pas
un accord
de guitare



Parce qu'il n'est pas toujours facile d'orchestrer l'ensemble de vos placements, le Service Diapason Fonds Desjardins vous propose des portefeuilles diversifiés préétablis afin de vous simplifier la tâche dans le choix d'un investissement correspondant vraiment à votre profil. En plus d'atteindre une saine diversification en un seul et même placement, vous bénéficierez d'un rééquilibrage périodique de vos avoirs et d'un accès privilégié aux marchés internationaux. Ceci n'est pas une banque. C'est Desjardins.

Solutions de placement

FONDS
Desjardins



Desjardins

Caisse populaire Desjardins
de la Rivière-du-Sud